

Maison de l'emploi et de l'entreprise du bassin d'emploi de Perpignan

« Les gisements d'emploi dans la filière des Énergies Renouvelables » sur le bassin d'emploi de Perpignan

Rapport final

Octobre 2013

Intervention commune des cabinets

Et







Table des matières

Table des matières	3
1. Présentation de la démarche	5
1.1. Contexte et objectifs	5
<i>La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Perpignan (MD2E), un acteur au cœur des enjeux de l'économie verte</i>	5
<i>Les objectifs de la démarche :</i>	6
1.2. La méthodologie proposée	7
<i>Les travaux réalisés</i>	7
<i>Les limites rencontrées</i>	7
2. Les EnR : contours et perspectives de la filière	9
2.1. Présentation de la filière	9
2.2. Le développement des EnR sur le bassin d'emploi de Perpignan	11
<i>Contexte et plan d'actions</i>	11
<i>Les projets</i>	13
<i>Les partenaires</i>	14
<i>Les projets R&D</i>	15
3. Etat des lieux de la filière sur le territoire	17
3.1. Cartographie de la filière	17
<i>La méthodologie employée</i>	17
<i>Une concentration sur Perpignan et son agglomération</i>	18
<i>Une filière très « éclatée »</i>	19
<i>Une filière très présente dans le secteur du bâtiment</i>	20
3.2. Analyse du tissu économique de la filière EnR	22
<i>Présentation de l'enquête</i>	22
<i>Un positionnement marqué sur le solaire</i>	23
<i>Une filière avant tout résidentielle</i>	24
<i>Une filière « jeune »</i>	24
<i>Une filière confrontée à un tournant</i>	25
<i>Des entreprises fragiles financièrement</i>	26
<i>Des entreprises attentistes</i>	27
<i>Emploi et formation : des besoins limités</i>	27
<i>Une bonne connaissance des ressources locales :</i>	29
<i>La typologie des entreprises de la filière</i>	30
4. Synthèse et enjeux	34



5. Propositions d'actions _____ 36

5.1. Le plan d'actions 36

Accompagner les entreprises fragiles 37

Définir et mettre en œuvre un contrat de progrès pour la filière 38

Initier le développement d'offres groupées Erreur ! Signet non défini.

Stimuler l'émergence d'offres à valeur ajoutée Erreur ! Signet non défini.

Renforcer l'approche conseil et commerciale Erreur ! Signet non défini.

Promouvoir les démarches qualité Erreur ! Signet non défini.

Accompagner les entreprises dans l'accès à l'export Erreur ! Signet non défini.

5.2. La hiérarchisation..... 41

6. Annexes _____ 43

Listes des personnes interrogées 43

Liste des NAF identifiés 44

Liste (anonymisée) des entreprises interrogées..... 47

Bibliographie/webographie 49



1. Présentation de la démarche

1.1. Contexte et objectifs

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Perpignan (MD2E), un acteur au cœur des enjeux de l'économie verte

En 2007, les pouvoirs publics français ont initié un ensemble de rencontres politiques visant à définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable : le Grenelle de l'Environnement. Ces échanges ont abouti à l'annonce de 268 engagements en faveur de l'environnement. Des engagements qui se sont notamment traduits par la promulgation de deux lois en 2009 et en 2010. Dans le prolongement du Grenelle un plan de mobilisation pour les métiers de la croissance verte a également été lancé.

En effet, le développement d'une économie verte a des conséquences sur le marché du travail : certains secteurs vont être amenés à se développer et vont générer des besoins en termes de compétences tant d'un point de vue quantitatif (recrutements) que qualitatif (évolution des compétences dans les métiers existants et nouveaux métiers). C'est notamment pour répondre à cet enjeu d'adéquation des compétences que l'Ademe et Alliance Ville Emploi¹ ont initié le projet « Maison de l'Emploi et Développement Durable ».

La problématique des mutations économiques est en effet au cœur des enjeux traités par les maisons de l'emploi. L'axe 2 du cahier des charges des Maisons de l'Emploi entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010 porte spécifiquement sur cette question.

La MD2E de Perpignan fait partie de la trentaine de Maisons de l'Emploi retenues pour la mise en œuvre du projet « Maison de l'Emploi et Développement Durable ». Elle a ainsi coordonné la réalisation en 2010 d'un diagnostic partagé et prospectif à l'horizon 2014 dans le bâtiment et les énergies renouvelables. Sur la base de ce diagnostic, un plan d'actions intitulé « B-Green » a été élaboré pour la période 2011-2014. C'est dans le cadre de ce plan d'actions que s'inscrit la présente étude.

¹ Association nationale des collectivités territoriales pour la formation, l'insertion et l'emploi. Réseau national des Maisons de l'Emploi (MDE) et des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



Les objectifs de la démarche :

Les objectifs de cette étude qui porte plus spécifiquement sur les énergies renouvelables (EnR) sont les suivants :

- Dresser l'état des lieux de la filière des EnR sur le bassin d'emploi de Perpignan afin de connaître la réalité de cette filière sur le territoire après plusieurs années d'intervention en faveur du développement d'une économie verte
 - › Identifier les entreprises présentes
 - › Analyser les dynamiques enclenchées
- Analyser les conditions du développement de la filière pour favoriser la création d'emplois dans ce secteur :
 - › Analyser les freins et les opportunités de développement
 - › Formuler des propositions pour l'accompagnement de la filière



1.2. La méthodologie proposée

La méthodologie mise en œuvre s'est déroulée en deux temps :

- Une première phase de diagnostic de la filière EnR sur le bassin d'emploi de Perpignan de mai à juillet 2013
- Une deuxième phase orientée prospective et plan d'actions pour le développement du secteur de juillet à octobre 2013.

Les travaux réalisés

Les travaux réalisés au cours de ces deux grandes phases sont les suivants :

Phase 1 : diagnostic

- › Réunion de lancement avec la MD2E : validation des objectifs et identification des ressources à mobiliser
- › Analyse documentaire : mise en perspective du contexte stratégique de la filière sur le bassin d'emploi
- › Entretiens « experts » : approfondissement de l'analyse des enjeux de la filière et 1^{er} travail d'identification des entreprises
- › Recensement des entreprises de la filière et analyse de leurs caractéristiques
- › Comité de pilotage intermédiaire
- › Enquête téléphonique auprès des entreprises de la filière identifiées
- › Traitement des données de l'enquête
- › Présentation des résultats de la phase 1 en comité de pilotage

Phase 2 : analyse prospective et plan d'actions

- › Analyse approfondie des résultats de la phase 1
- › Entretiens avec les acteurs emploi et formation
- › Elaboration d'un plan d'actions
- › Réunion de travail avec la MD2E sur le plan d'actions
- › Présentation finale en comité de pilotage

La liste des personnes et structures rencontrées dans le cadre de cette étude est présentée en annexe.

Les limites rencontrées

La filière des EnR est une filière difficile à appréhender pour plusieurs raisons :

- Il n'y a pas de correspondance entre le secteur des EnR et les nomenclatures existantes qu'il s'agisse de la nomenclature des secteurs d'activité (code NAF²) ou de la nomenclature des métiers (code ROME³). Pôle Emploi a certes mené un travail d'identification des

² Nomenclature des Activités Françaises utilisé par l'Insee

³ Code des métiers utilisé par Pôle Emploi



secteurs et métiers verts et verdissants mais toujours sur la base des NAF et des codes ROME existants et sans déterminer spécifiquement ceux qui relèvent des EnR. On retrouve en effet des entreprises relevant de la filière des énergies renouvelables parmi les artisans du bâtiment, parmi les bureaux d'études, parmi les distributeurs de produits pour le bâtiment... Cette situation rend donc difficile l'identification exhaustive des entreprises du secteur. Les cas des entreprises Mitjavila (NAF 1392Z – Fabrication d'articles textiles) et Netisys (NAF 8121Z – Nettoyage courant des bâtiments) dont une partie de l'activité est liée aux EnR montre la limite de l'approche à partir des nomenclatures existantes.

- Deuxièmement, le périmètre de ce qui relève de la filière des énergies renouvelables n'est pas aujourd'hui défini de manière précise. Faut-il par exemple inclure les emplois liés aux EnR dans les collectivités, les emplois liés aux financements des projets EnR ... ? Il convient de préciser que le suivi des emplois liés aux EnR au niveau national se base sur des ratios de production et non pas sur le suivi d'un tissu d'entreprises. En 2009 par exemple, l'Ademe comptabilisait en France 80 873 emplois liés aux EnR alors que le SOeS, le service de l'observation et des statistiques du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie chiffrait quant à lui le nombre d'emplois liés aux EnR à 55 700. Dans le cadre de cette étude le choix a été fait en ce qui concerne le périmètre de la filière EnR de se concentrer sur le « cœur » de la filière EnR à savoir les producteurs et distributeurs d'énergie, les fabricants et les distributeurs de matériel, les entreprises d'installation et de maintenance et les bureaux d'études. Mais faute de périmètre clairement défini et face à la difficulté d'identification des entreprises de la filière le suivi dans le temps est rendu particulièrement délicat.
- Enfin, l'activité EnR est difficilement « isolable ». Elle est en effet souvent traitée en même temps que la problématique de la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment (et de ce qui relève des travaux d'isolation et de performance énergétique des bâtiments) et elle est souvent « non exclusive » au sein des entreprises (quelle part du chiffre d'affaires relève spécifique des EnR, en quoi les EnR contribuent-elles au développement de l'entreprise...).

Les éléments évoqués mettent donc en avant les limites d'un suivi uniquement statistique et quantitatif de la filière et la nécessité d'une approche plus qualitative (enquête).



2. Les EnR : contours et perspectives de la filière

2.1. Présentation de la filière

Les EnR sont des formes d'énergies dont la consommation ne diminue pas la ressource à l'échelle humaine. Cette expression est l'abréviation communément utilisée pour « sources d'énergie renouvelables » ou « énergies d'origine renouvelable ».

Les EnR peuvent se subdiviser en cinq catégories principales :

- L'énergie solaire
- L'énergie éolienne
- L'énergie hydraulique
- La biomasse
- L'énergie géothermique.

Au niveau de l'énergie solaire, deux grandes familles se distinguent : l'énergie solaire thermique qui utilise la chaleur transmise par rayonnement et l'énergie solaire photovoltaïque qui utilise le rayonnement lui-même. En 2012, ces deux sources d'énergie contribuaient à hauteur de 2 % environ à la production d'EnR en France. Cependant, de nombreuses perspectives de développement existent dans ce secteur notamment dans le solaire thermique qui semble très prometteur dans les zones ensoleillées. Le dynamisme dans ce domaine est parfaitement illustré par le projet de construction de centrale thermodynamique à Llo dont la mise en service devrait intervenir en 2015. Le développement du solaire photovoltaïque semble lui présenter un potentiel moins important car il est conditionné au prix du rachat de l'énergie par EDF. Le secteur s'avère en effet particulièrement dépendant aux évolutions réglementaires. Le marché du photovoltaïque a ainsi connu une forte progression en France à partir de 2004 (instauration d'un crédit d'impôts) mais surtout à partir de 2006 avec la mise en place du tarif d'obligation de rachat. L'évolution des technologies qui ont entraîné une baisse des coûts de production et le maintien des tarifs de rachat ont été à l'origine de la création d'une « bulle » qui a conduit à la signature fin 2010 d'un « moratoire » à l'origine cette fois d'un coût d'arrêt dans le développement du secteur.

L'énergie éolienne, elle, contribue à hauteur de 5,7 % à la production d'EnR en France en 2012. Le développement des parcs éoliens sur le territoire permet une augmentation régulière de la production d'énergie éolienne en France. Deux tendances principales sont à noter : les projets d'éoliens offshore (projet en cours de 10 milliards d'euros sur la période 2010-2020, la France ayant le deuxième potentiel de production en la matière à l'échelle européenne) et les hydroliennes



(cependant les faibles courants maritimes en Méditerranée semblent compromettre le développement de ce secteur en Languedoc-Roussillon). Le secteur de l'éolien est particulièrement concentré, il est dominé par les grands groupes internationaux et aujourd'hui la plupart des aérogénérateurs sont importés. La densité en emplois « pérennes » (après les phases de définition de projet et de montage/installation) des projets éolien est relativement faible (environ 1 emploi pour 10 éoliennes).

L'énergie hydraulique étant déjà très développée en France (22,4 % de la production primaire d'EnR en 2012), ses perspectives d'évolution semblent limitées.

La biomasse désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale (algues incluses), animale ou fongique pouvant devenir source d'énergie par combustion (ex : bois énergie), après méthanisation (biogaz) ou après de nouvelles transformations chimiques (agrocarburant). Le bois énergie est un secteur traditionnel en France et contribue à 45 % environ de la production primaire d'EnR. Le biogaz et les bio-carburants sont des secteurs en développement et à fort dynamisme (respectivement 2 et 10, 7% de la production primaire d'EnR en France en 2012).

La géothermie est elle aussi un secteur dynamique mais le sous-sol de la région de Perpignan limite fortement son développement au niveau local.

Les métiers liés aux EnR sont variés et principalement concentrés dans cinq secteurs :

- Le secteur de l'étude et de la recherche développement : ingénieurs et cadres d'études/R&D spécialisés dans l'électricité, l'électronique ou le développement informatique ;
- Le secteur commercial : techniciens commerciaux et technico-commerciaux en biens d'équipements, bien intermédiaires ou encore en commerce interindustriel ;
- Le Bâtiment Travaux Publics (Gros Œuvre, Second-Œuvre et rénovation) : plombiers et chauffagistes qualifiés, électriciens qualifiés en bâtiment ;
- La production et le transport d'énergie : agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie ;
- Le traitement des déchets et l'assainissement avec principalement des ouvriers non qualifiés.



2.2. Le développement des EnR sur le bassin d'emploi de Perpignan

Contexte et plan d'actions

Forte de la présence sur son territoire d'atouts naturels importants (2 500 heures d'ensoleillement et 127 jours de vent à Perpignan, etc.), la région Languedoc-Roussillon s'est investie depuis longtemps dans le développement durable. Dès 2004, elle a mis en place un plan régional pour les EnR et la lutte contre les gaz à effet de serre. En 2008, la part d'électricité renouvelable dans la consommation totale d'électricité était de 21% contre 18% au niveau national.

En 2010, la production d'EnR représentait 97% de la production d'énergie régionale (la production d'énergie non renouvelable est désormais limitée à la centrale fioul d'Aramon ne fonctionnant que quelques jours par an). La part régionale d'EnR dans la consommation finale d'énergie est en constante augmentation: 16 % en 2010 contre 12 % en 2006.

Cette dynamique locale s'inscrit dans un contexte global volontariste de développement des EnR dans lequel peuvent être cités :

- Au niveau mondial : le Protocole de Kyoto et la conférence mondiale sur le climat
- Au niveau communautaire : le Paquet Climat Energie et la directive visant 20% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020 ;
- Au niveau national : le Grenelle de l'environnement visant à porter à 23% la part des EnR dans la consommation finale d'énergie en 2020
- Au niveau régional : le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) et le Plan Climat ayant pour objectif d'amener la part des EnR à 32% d'ici 2020 ;
- Au niveau local : le Plan Climat Energie Territorial (PMCA⁴ + Ville) dont l'objectif est de devenir le 1er territoire français à énergie positive en 2015.

Le Grenelle Environnement, notamment, a permis de renforcer l'engagement des collectivités en faveur du développement durable. Tant la Région que le Département ont renforcé leurs politiques environnementales (stratégie foncière permettant de développer un habitat durable et solidaire, structuration de filières d'énergie durable, etc.).

En effet, au niveau régional, le SRCAE* comprend dans son axe 6 intitulé : « *Développer les énergies renouvelables en tenant compte de l'environnement et des territoires* » différents objectifs en matière d'EnR (cf. tableau ci-après).

⁴ Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
*SRCAE : Schéma Régional Climat Air Énergie



Energie	Production 2005	Production 2010	Δ %	Objectif 2020	Δ %
Biomasse	2 437 GWh	2 937 GWh	+20%	5 822 GWh <i>dont chaleur : 5 145 GWh</i> <i>dont électricité : 413 GWh</i> <i>Dont biocarburants : 264 GWh</i>	X 2
Hydroélectricité	2 209 GWh	2 809 GWh	+27%	3 107 GWh	+ 10%
Eolien	337 GWh	1 074 GWh	X 3	5 000GWh	X 5
Solaire photovoltaïque	0,12 GWh	74 GWh	X 148	2 200 GWh <i>Incl. thermodynamique</i>	X 30
Solaire thermique	7 GWh	34 GWh	X 5	164 GWh <i>dont individuel : 100 GWh</i> <i>dont collectif : 64 GWh</i>	X 5
Géothermie	0 GWh	5 GWh	-	30 GWh	X 6
Récupération chaleur eaux-usées	0 GWh	0 GWh	-	30 GWh	n.s.

De son côté, la communauté d'agglomération de Perpignan Méditerranée (PMCA) s'est engagée en 2011 dans la mise en place d'un Agenda 21. Dans ce cadre, et en partenariat avec la ville de Perpignan, l'agglomération a mis en place un Plan Climat Energie Territorial (PCET). Ce plan comprend entre autres comme objectifs le développement des énergies renouvelables à travers diverses actions :

- Création de l'Ecoparc Catalan
- Valorisation des potentiels énergétiques liés au traitement des eaux usées
- Extension de la superficie de la centrale photovoltaïque du marché Saint-Charles
- Mise en place d'installations photovoltaïques sur 37 bâtiments municipaux existants
- Développement de l'apport du solaire photovoltaïque/thermique sur les projets de construction
- Soutien à la filière bois

Ce plan a aussi pour objectif de faire de Perpignan une ville à énergie positive à travers un plan d'actions sur 2012-2017 (75% des besoins en énergie du territoire devraient être couverts par l'Ecoparc Catalan).



Les projets

Au niveau public, l'Ecoparc Catalan est une plateforme expérimentale de production d'un mix d'EnR sur 4 communes de l'agglomération (Baixas, Calce, Pézilla-la-Rivière et Villeneuve-la-Rivière) structurée autour de 5 sous-projets :

- L'ensemble éolien catalan (Baixas, Calce, Pézilla-la-Rivière et Villeneuve-la-Rivière) : 35 éoliennes en production (EDF Energies Nouvelles (Béziers))
- L'incinérateur de Calce (Calce) : production d'électricité issue de la combustion de déchets et ordures ménagères (Groupe TIRU, EDF)
- Un réseau de chaleur : projet de chauffage de serres agricoles (Calce, Baixas, Pézilla-la-Rivière) à partir de la chaleur produite par l'incinérateur de Calce
- Solaire photovoltaïque au sol (Col de la Donna : Calce, Pézilla-la-Rivière, Estagel) : installation de panneaux solaires sur le site d'une ancienne décharge, mise en production prévue pour 2014 (Compagnie du Vent, Montpellier, Groupe GDF Suez)
- Biogaz (Col de la Donna : Calce, Pézilla-la-Rivière, Estagel) : valorisation des déchets ménagers sous forme d'électricité (SITA Méditerranée (Groupe GDF Suez)).

Au-delà de ces 5 sous-projets, deux gisements d'EnR seront intégrés à l'Ecoparc Catalan :

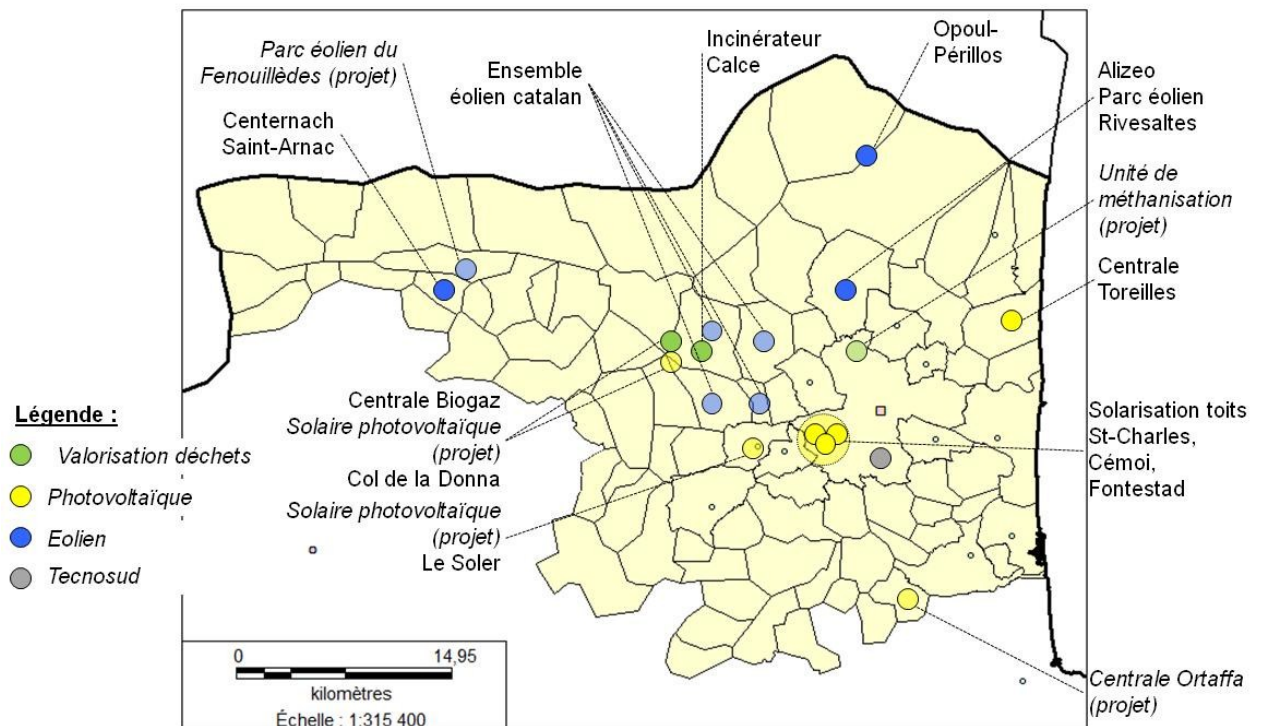
- La valorisation des déchets agricoles : gisement régional conséquent et non exploité avec un travail actuel sur l'identification du modèle économique
- Le déploiement de surfaces solaires innovantes : déploiement de surfaces photovoltaïques sur les parkings (ombrières) avec un travail actuel sur l'identification du modèle économique.

Au niveau du secteur privé, six projets majeurs ont été identifiés et sont résumés dans le tableau suivant :

MIN Saint Charles	Solarisation de 68 000 m ² de toiture. Opérateur Akuo Energy (Paris – 75) Projet d'unité de méthanisation / valorisation des déchets organiques
Cemoi	Installation de 11 000 m ² de panneaux solaires. Réalisation Urbasolar (Montpellier – 34)
Fontestad	Installation de 5 900 m ² de panneaux solaires
Centrale Toreilles	Centrale photovoltaïque au sol 115 000 m ² de panneaux. Opérateur : Neoen (Groupe Direct Energie - 75)
Eolien Rivesaltes	8 éoliennes + 1 (Alizeo) Opérateur : Gaz et Electricité de Grenoble EnR (38) & Alizeo (75)
Opoul-Périllos	6 éoliennes Opérateur : Eole RES (84)



L'ensemble de ces projets sont représentés sur la carte ci-dessous :



Les partenaires

Au-delà de cette multitude de projets, plusieurs partenaires d'importance peuvent être mobilisés dans le cadre du développement des EnR, sur le territoire.

Le pôle Derbi : pôle de compétitivité à vocation nationale spécialisé sur les EnR avec 20% de ses adhérents situés dans les P-O (17 entreprises) et 30% dans l'Hérault. Ses rôles principaux sont la mise en relation et le financement de projets innovants.

Ses principaux axes de développement sont :

- La valorisation du savoir (CNRS/PROMES⁵) et du savoir-faire dans le domaine du solaire photovoltaïque et thermodynamique avec la création d'une filière d'excellence à rayonnement international
- Le développement du solaire thermique
- L'amélioration de l'efficacité énergétique et du stockage d'énergie en lien avec le Pôle de Compétitivité S2E2 (Smart City).

⁵ Laboratoire PROcédés Matériaux et Energie Solaire



Le Club EnR 66 est une association, créée en 2003, à l'initiative de la CCI, ayant trois objectifs principaux :

- Réunir les professionnels de la filière (44 adhérents)
- Promouvoir l'utilisation et le développement des énergies renouvelables par des actions collectives
- Animer un espace d'échanges et de travail entre les entreprises, les associations, les collectivités et les particuliers concernés par les énergies renouvelables.

L'Institut Méditerranéen des Énergies Renouvelables (IMEDER) est une association à vocation interrégionale (CCI de Perpignan et CCI de Marseille) comprenant 18 membres de 7 pays différents (agences de l'environnement, association de promotion des EnR, organismes de formation...) ayant pour but la promotion du savoir-faire catalan à travers l'accompagnement des entreprises à l'international (partenariats avec des entreprises du bassin méditerranéen : SotraNASA/Algérie, Mitjavila/Maroc).

Ses axes de travail principaux sont :

- L'ingénierie de projet
- La recherche et développement
- La formation : notamment le développement de formation EnR à destination des étudiants du Maghreb
- L'échange de bonnes pratiques.

Sur la zone de Tecnosud, une pépinière d'entreprises dédiée aux énergies renouvelables et aux technologies vertes portée par des entreprises leaders reconnues comme TECSOL, HERA, SOLARTIS, AKINAO...

Au niveau de la formation, le département Polytech EnR de Perpignan a pour objectif de former des ingénieurs dans le domaine des EnR (biomasse, éolien, géothermie, hydraulique, pile à combustible, photovoltaïque, solaire thermique).

Enfin, au niveau de la formation professionnelle, la plateforme AFPA de Rivesaltes propose des formations pour devenir installateur en thermique et sanitaire (production d'eau chaude et de chauffage via le solaire thermique et les chaudières bois notamment).

Les projets R&D

Au niveau de la recherche, différents projets sont en cours dans le solaire thermique, les TIC/EnR, l'éolien ou encore la biomasse.

Il existe notamment un projet de structuration d'une filière solaire thermodynamique avec la plateforme THEMIS comprenant trois axes majeurs :

- La production en Cerdagne (CNIM, Sola Euromed)
- La formation à Perpignan (Polytech'EnR et Université de Perpignan) ;
- La recherche et le développement à Perpignan (CNRS et Promes).



Maison de l'emploi et de l'entreprise du bassin d'emploi de Perpignan

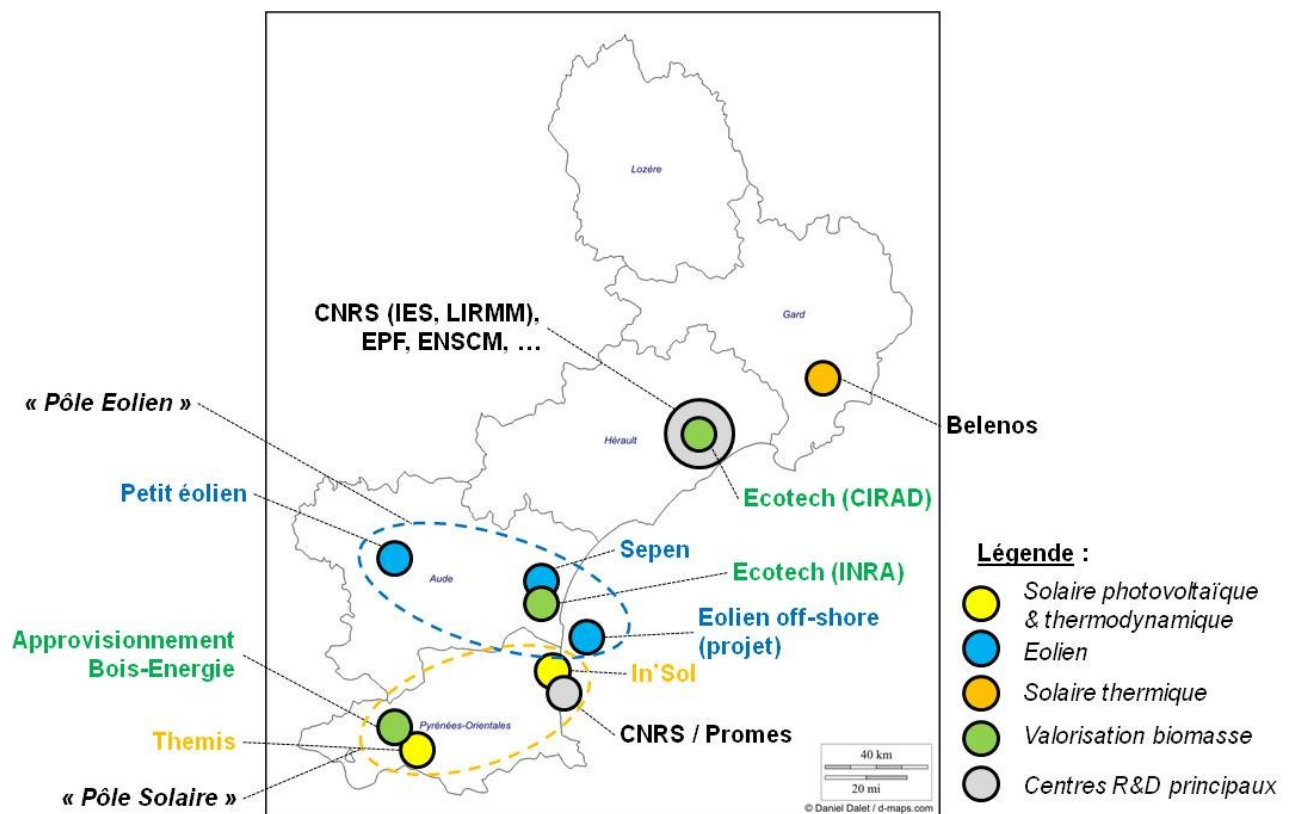
Les gisements d'emploi dans la filière des Énergies Renouvelables

A la croisée des TIC et des EnR, le « Projet RIDER » a pour objectif de développer un système d'information innovant permettant d'optimiser l'efficacité énergétique d'un bâtiment ou groupe de bâtiments. Il regroupe une dizaine de partenaires dont l'Université de Perpignan. L'un des trois sites pilotes du projet concerne l'alimentation en énergie photovoltaïque et géothermique du théâtre de l'Archipel à Perpignan.

Dans le solaire, deux centres d'essais de capteurs solaires thermiques et de chauffe-eaux solaires ont été mis en place : IN'SOL et BLENOS.

Enfin, dans le secteur de l'éolien, deux centres de tests d'éoliennes de petite puissance (PETIT EOLIEN et SEPEN) sont fonctionnels.

La répartition géographique de ces projets est illustrée par la carte ci-dessous.



Les éléments à retenir :

Portée par une forte volonté institutionnelle, la filière des EnR s'est très fortement développée ces dernières années à Perpignan. D'ailleurs, Perpignan est devenue « championne d'Europe » pour sa production d'EnR en remportant la « RES Champions League » en 2013, un concours européen mettant en compétition plus de 10 000 territoires issus de 12 pays autour de leur performance en matière de production d'énergies renouvelables.

Les enjeux : Faire le lien entre cette volonté institutionnelle, ces ressources locales et le développement économique (création de valeur ajoutée et d'emploi)



3. Etat des lieux de la filière sur le territoire

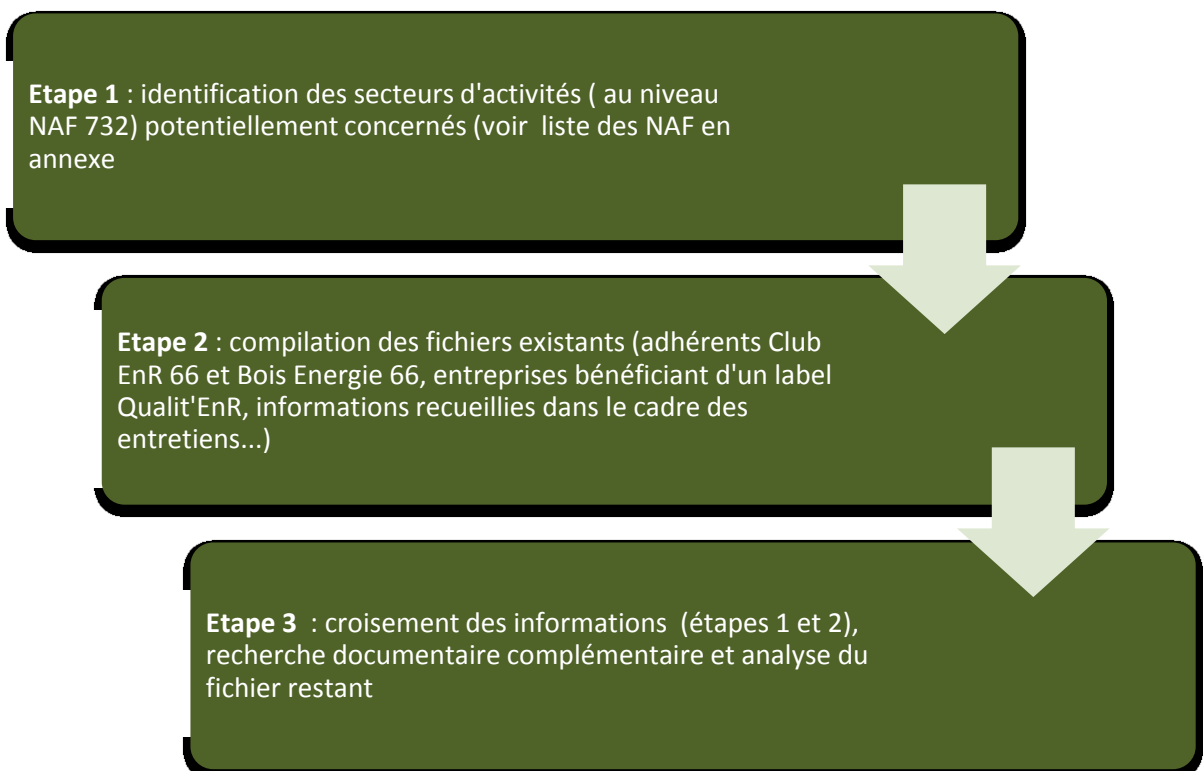
3.1. Cartographie de la filière

La méthodologie employée

Comme cela a été évoqué précédemment la filière EnR est une filière difficile à appréhender car elle ne correspond à aucune nomenclature existante. La première étape de la réalisation de l'état des lieux de la filière a donc été de recenser les entreprises pouvant s'y référer. Plusieurs options ont été prises dans le cadre de ce travail de recensement :

- Restreindre le recensement aux entreprises du « cœur » de la filière EnR : les producteurs et distributeurs d'énergie, les fabricants et les distributeurs de matériel, les entreprises d'installation et de maintenance et les bureaux d'études
- Adopter une approche très qualitative (et non systématique) dans l'analyse des NAF potentiellement concernées et des entreprises au sein de chaque NAF.

Le schéma ci-dessous détaille les principales étapes de ce travail de recensement :



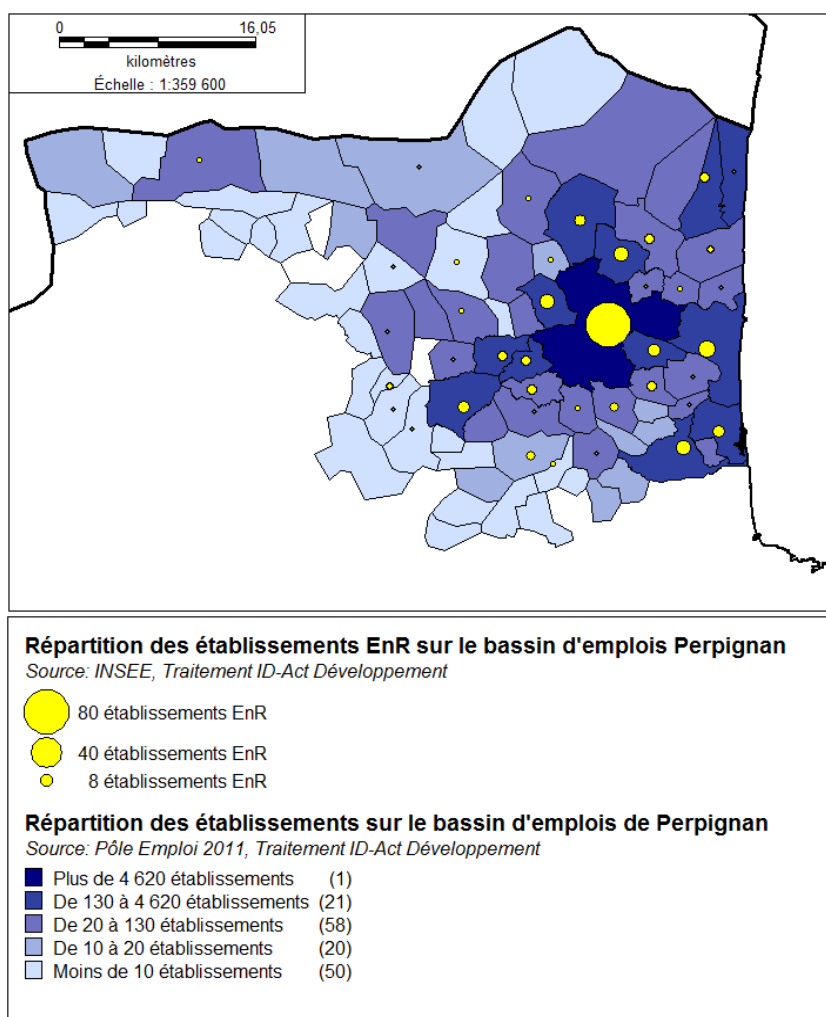


A l'échelle du bassin d'emploi de Perpignan (86 communes) se sont 191 établissements correspondants à 184 entreprises différentes et regroupant près de 2 000 emplois qui ont été identifiés comme appartenant à la filière des EnR.

Les paragraphes suivants précisent les caractéristiques de ces établissements.

Une concentration sur Perpignan et son agglomération

Les 191 établissements de la filière EnR identifiés se répartissent sur 40 des 86 communes du bassin d'emploi. Ils sont fortement concentrés sur la ville de Perpignan et sur son agglomération. Ce constat n'est pas spécifique à la filière mais il est particulièrement vrai pour le secteur des EnR.



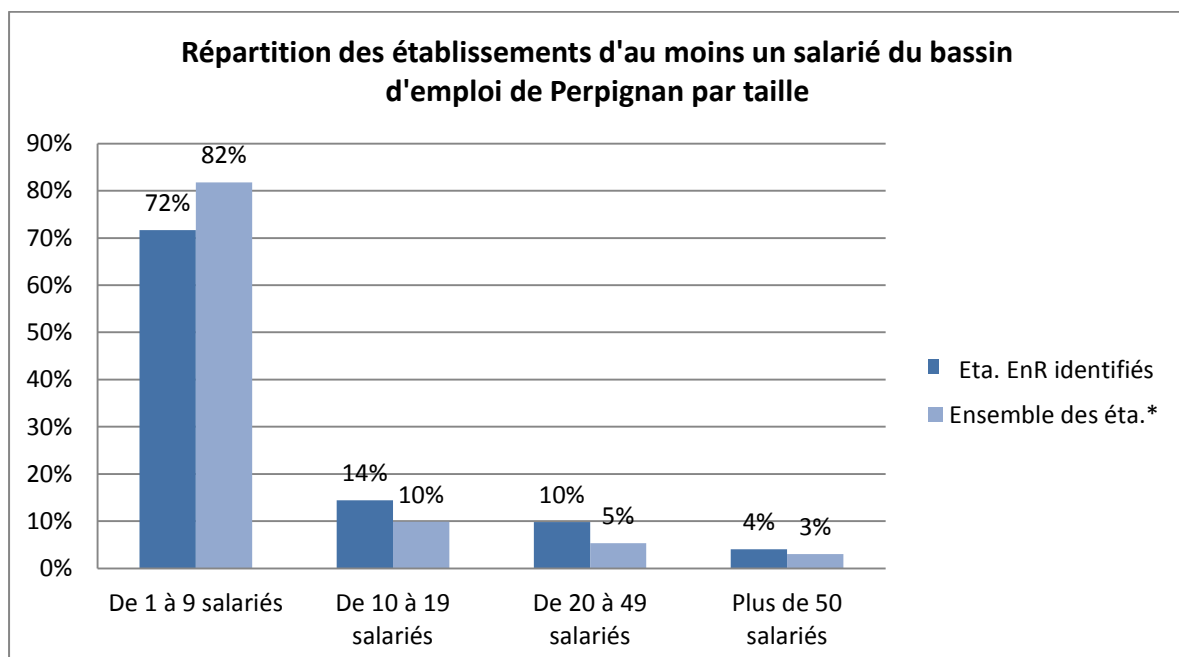
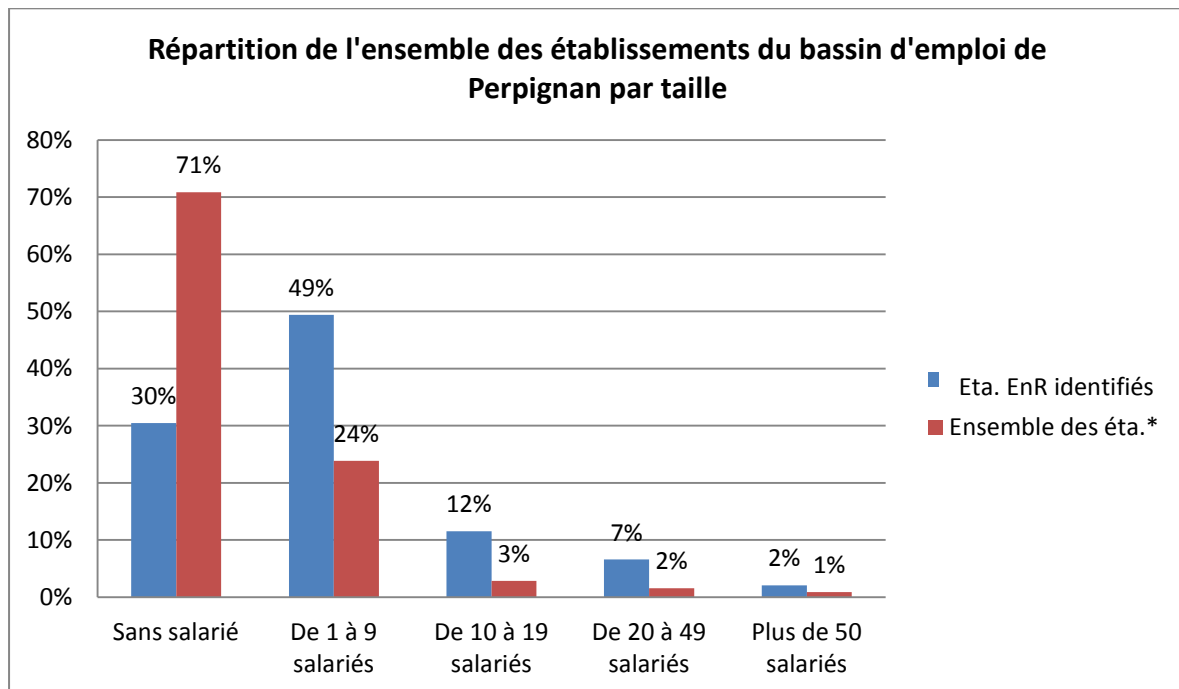
Localisation des établissements du bassin d'emploi	Perpignan	PMCA
Part des établissements*	38%	76%
Part des établissements EnR identifiés	43%	80%

*Source : données Insee CLAP au 31/12/2012



Une filière très « éclatée »

Les établissements de moins de 10 salariés représentent 80% des établissements de la filière contre 95% de l'ensemble des établissements du territoire. La différence se fait essentiellement sur les établissements sans salariés qui représentent 71% des établissements du territoire contre seulement 31% des établissements de la filière des EnR. La filière des EnR reste néanmoins une filière « éclatée » dominée par les établissements de petite taille.



*Source : données Insee CLAP au 31/12/2012



Une filière très présente dans le secteur du bâtiment

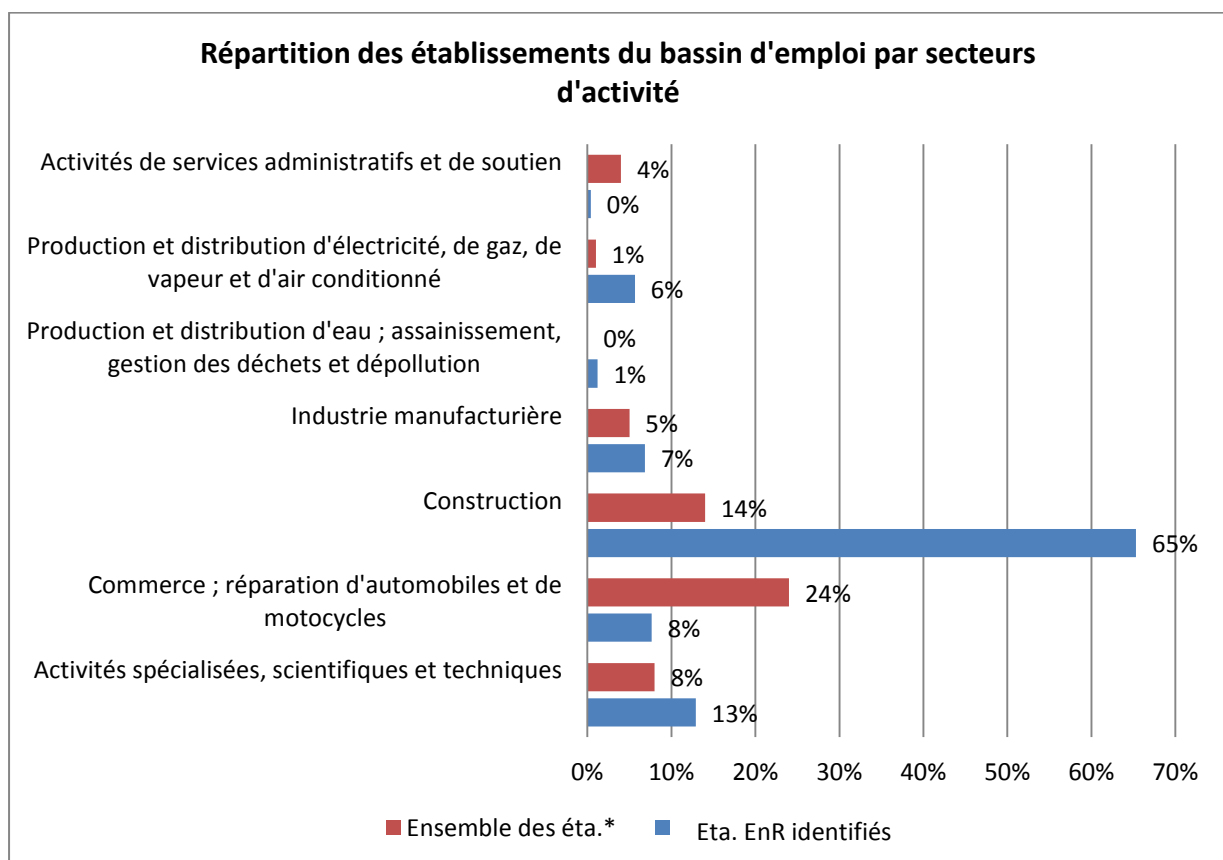
Le croisement entre les entreprises de la filière des EnR et les secteurs d'activités est peu satisfaisant :

- Les 184 entreprises identifiées se répartissent en 47 NAF
- 25 NAF ne concernent qu'une seule entreprise.

Il convient néanmoins de souligner que trois NAF (4321A – Travaux d'installation électrique dans tous les locaux ; 4322A – Travaux d'installation d'eau et de gaz dans tous locaux ; 4322B – Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation) rassemblent 56% des entreprises identifiées et qu'avec les entreprises appartenant à la NAF 7112B (Ingénierie, études techniques) cela correspond à 65% des entreprises de la filière.

Si l'on observe la répartition des établissements de la filière EnR dans les secteurs d'activité (découpage en 21 secteurs – niveau NAF 1) il apparaît que celle-ci est plus particulièrement présente dans trois secteurs :

- La construction (d'où la difficulté d'isoler la question des EnR de celle de l'efficacité énergétique du bâtiment)
- La production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- Les activités spécialisées scientifiques et techniques.

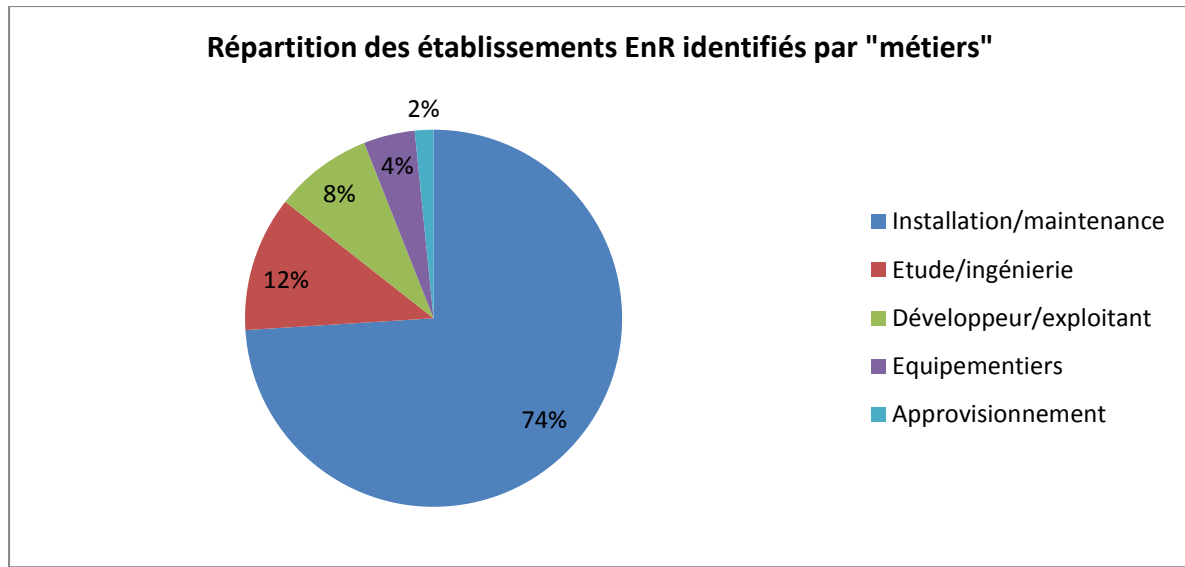


*Source données SIRENE (Insee) 2012



A partir du classement par NAF des établissements de la filière EnR il est également possible de faire le rapprochement avec les « métiers » ou « fonctions » que l'on retrouve dans la filière : la production, l'installation...

Cette analyse met en évidence (en lien avec les analyses précédentes sur la répartition par taille ou par secteur) le poids majeur dans la filière des entreprises de l'économie résidentielle à savoir les entreprises d'installation (TPE du bâtiment intervenant dans la pose de panneaux notamment).



Il convient également de souligner que la filière est composée à près de 80% d'entreprises indépendantes dont le siège se situe sur le territoire. Parmi les 20% d'établissements secondaires on retrouve essentiellement des entreprises de production et de distribution d'électricité rattachés à des grands groupes nationaux.

Les éléments à retenir :

- Une filière très hétérogène. Les entreprises qui la composent présentent d'importantes différences en termes de taille, de métiers...
- Une filière dominée (en nombre) par des établissements relevant de l'économie résidentielle (entreprises d'installation du bâtiment notamment)

Les enjeux :

- La capacité à faire susciter un sentiment d'appartenance à la filière EnR
- La dépendance de la filière à la demande locale

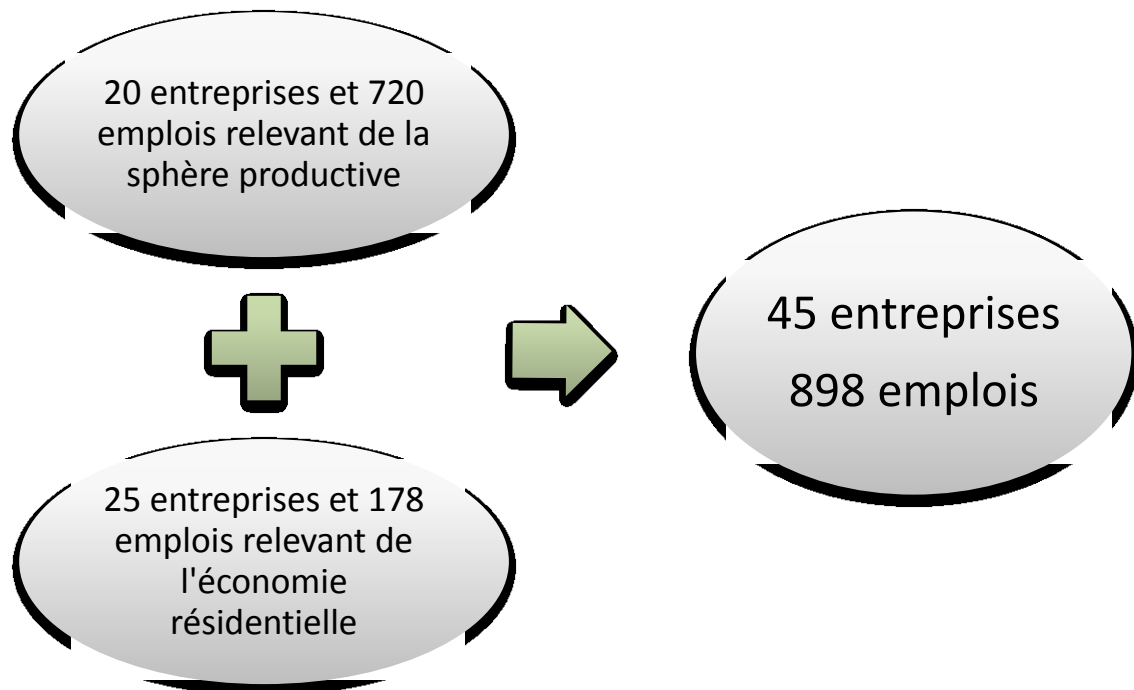


3.2. Analyse du tissu économique de la filière EnR

Présentation de l'enquête

Au vue de l'insuffisance de l'analyse statistique à rendre compte de l'ensemble des enjeux de la filière la réalisation d'une enquête qualitative auprès des établissements paraît particulièrement pertinente.

45 entreprises ont été interrogées qui correspondent à 898 emplois soit un taux de couverture du fichier de base (les 227 entreprises identifiées lors de la phase de recensement) de 20% en ce qui concerne le nombre d'entreprises et 45% en ce qui concerne les emplois.



L'économie résidentielle désigne l'ensemble des activités essentiellement destinées à servir les besoins des populations locales permanentes et des touristes. La sphère productive à l'inverse rassemble les activités potentiellement exportatrices.

Les échanges avec les entreprises dans le cadre de l'enquête ont porté sur :

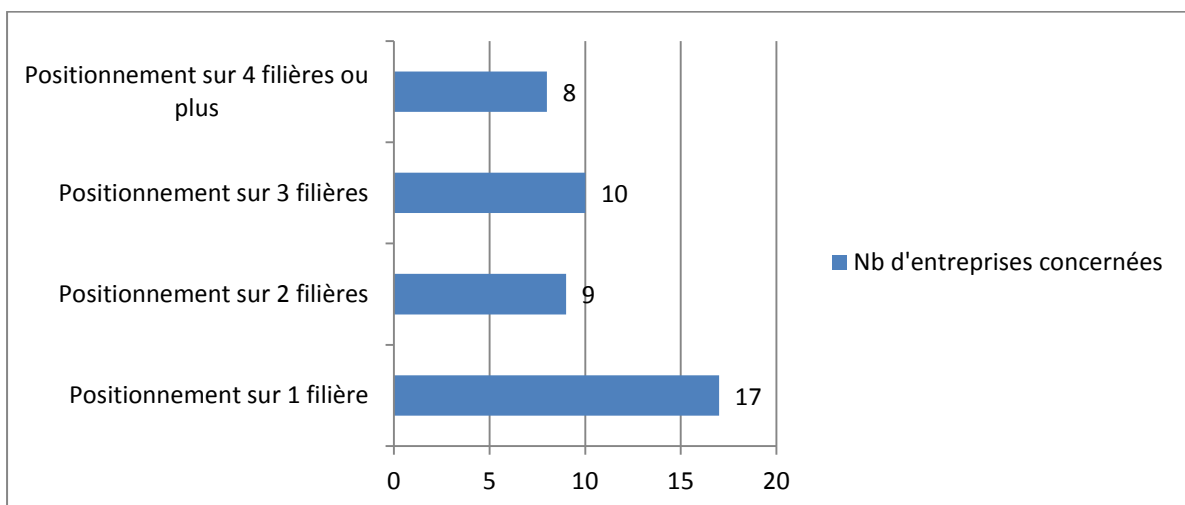
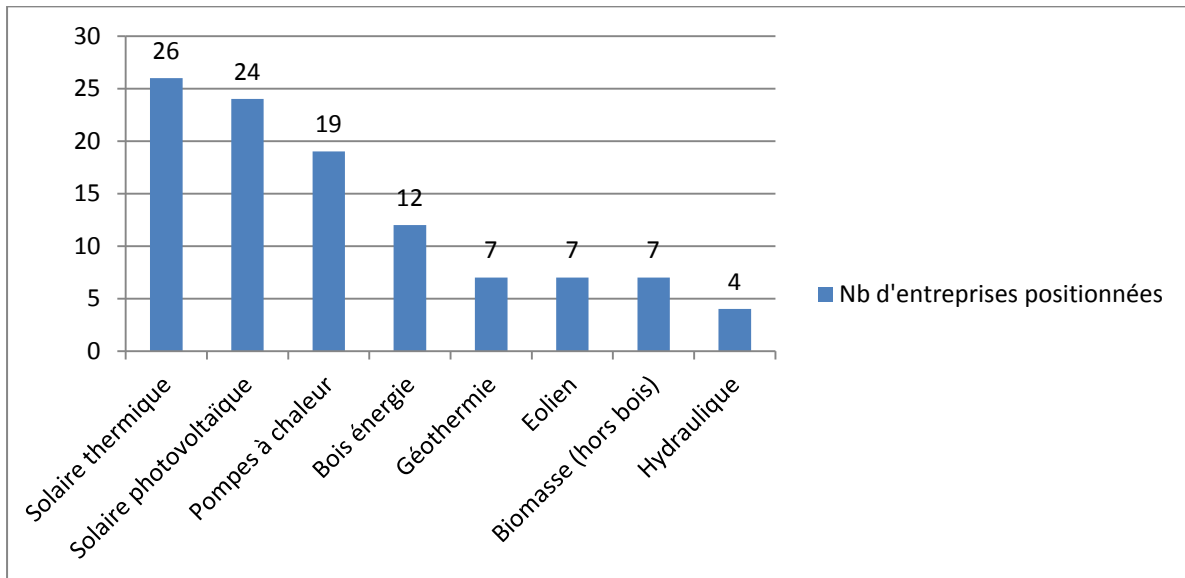
- L'activité de l'entreprise et le poids des EnR dans cette activité
- Ses concurrents et ses marchés
- Son outil de production, ses technologies et ses savoir-faire
- Ses projets de développement et ses difficultés
- Ses ressources humaines



Un positionnement marqué sur le solaire

Plusieurs éléments sont à souligner quant au positionnement des entreprises de la filière EnR sur les différents segments :

- Un positionnement sur le solaire marqué au niveau du bassin d'emploi
- Une offre peu concentrée dans le domaine du solaire (photovoltaïque et thermique) à l'inverse de l'éolien, de l'hydraulique, de la biomasse et de la géothermie
- La présence à la fois d'entreprises « spécialistes » d'un segment (ex : installation de panneaux solaires photovoltaïque) et d'entreprises « généralistes » des EnR, positionnées sur 4 segments ou plus. On retrouve parmi ces « généralistes » à la fois des bureaux d'études et des entreprises d'installation mais généralement plus importante en taille. Pour les entreprises « spécialistes » la question se pose de savoir dans quelle mesure ces dernières sont capables d'apporter une réponse globale (conseil et orientation vers un autre professionnel) aux problématiques de leurs clients.





Une filière avant tout résidentielle

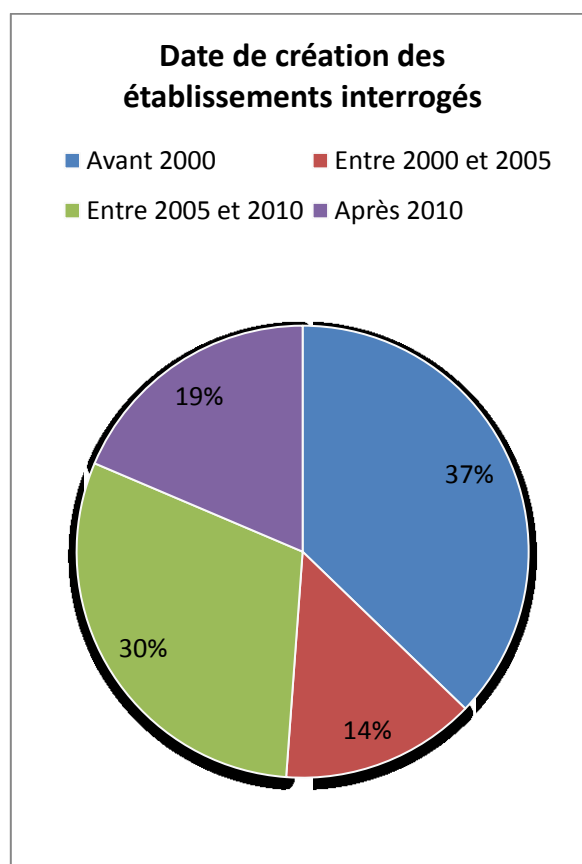
70% des entreprises interrogées (qu'elles relèvent de la sphère résidentielle ou de la sphère productive) réalisent plus de 90% de leur chiffre d'affaires sur le département des Pyrénées-Orientales. Un positionnement qui joue sur le manque de demande auquel les entreprises font face actuellement ; les indicateurs socio-économiques sur le bassin d'emploi de Perpignan sont relativement dégradés (taux de chômage, niveau de revenus).

Sur 45 entreprises 5 seulement (soit 11%) sont présentes à l'export. Une faible présence à l'export confirmée par les données Diane⁶ : sur 117 entreprises des EnR 9 (7,7%) génèrent un chiffre d'affaires à l'export.

Le développement de la filière apparaît donc aujourd'hui très dépendant du marché local, marché pénalisé par un taux de chômage plus élevé qu'au niveau national et par des revenus plus faibles

Une filière « jeune »

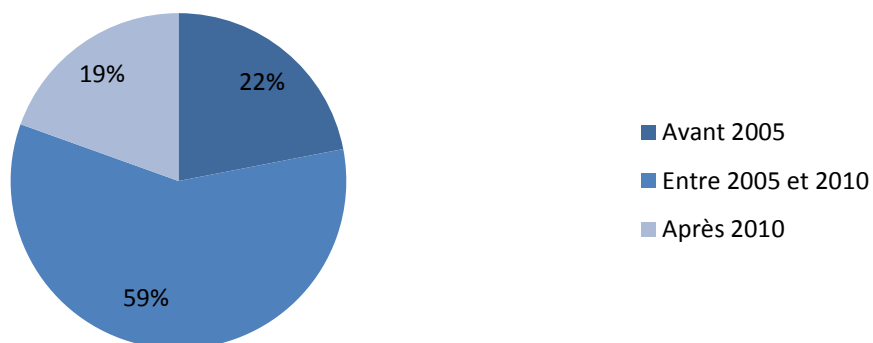
Le développement de la filière EnR est un phénomène relativement récent et l'on observe un véritable engouement pour les EnR à partir du milieu des années 2000. 22% des entreprises interrogées étaient positionnées sur les EnR avant 2005 mais il s'agissait généralement de ce que l'on pourrait appeler des « pionniers ». En effet, la majorité des entreprises interrogées se sont intéressées aux EnR à partir de 2005. Entre 2005 et 2010, les EnR étaient en effet perçues par les entreprises comme un vecteur de diversification de leur activité et un relai de croissance. Après 2010, la situation change. Les perspectives de croissance du secteur ne sont plus aussi importantes et les entreprises cessent de considérer les EnR comme un relai de croissance. Les entreprises qui se positionnent sur les EnR à partir de 2010 sont uniquement de nouvelles entreprises créées autour d'un projet lié aux EnR.



⁶ Base de données financière sur les entreprises



Date de positionnement sur les EnR des établissements interrogés



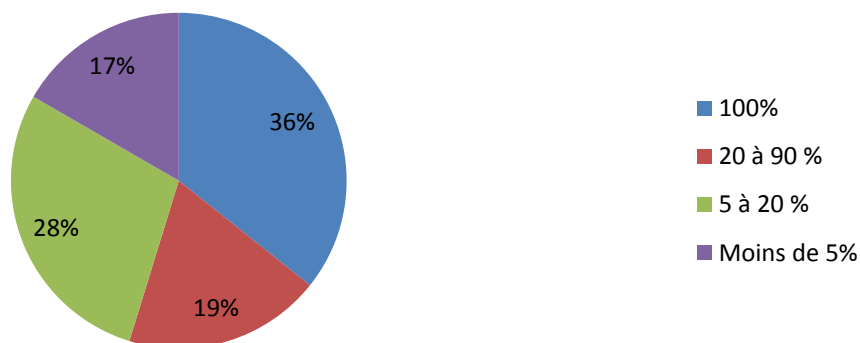
En ce qui concerne le solaire photovoltaïque on peut réellement parler d'un effet de « bulle » à partir du milieu des années 2000 lié au décalage croissant entre le coût de production et le tarif de rachat. Cet engouement a conduit au développement d'une offre qui a pu être jugée surabondante et a eu des effets pervers (contre-références, mauvaise image...).

Une filière confrontée à un tournant

Un certain nombre d'entreprises ont choisi de se positionner sur les EnR afin de diversifier leur activité. D'ailleurs, la majorité des entreprises (64%) ont un chiffre d'affaires qui ne dépend pas exclusivement des EnR et pour 45% d'entre elles, les EnR représentent même moins de 20% de leur chiffre d'affaires global. Il convient de souligner que des entreprises interrogées (des entreprises d'installation notamment) ont parfois souligné qu'elles ne réalisaient actuellement plus aucun chiffre d'affaires en lien avec les EnR. Pour d'autres, malgré une communication spécifique, aucun chiffre d'affaires lié aux EnR n'a jamais été réalisé.

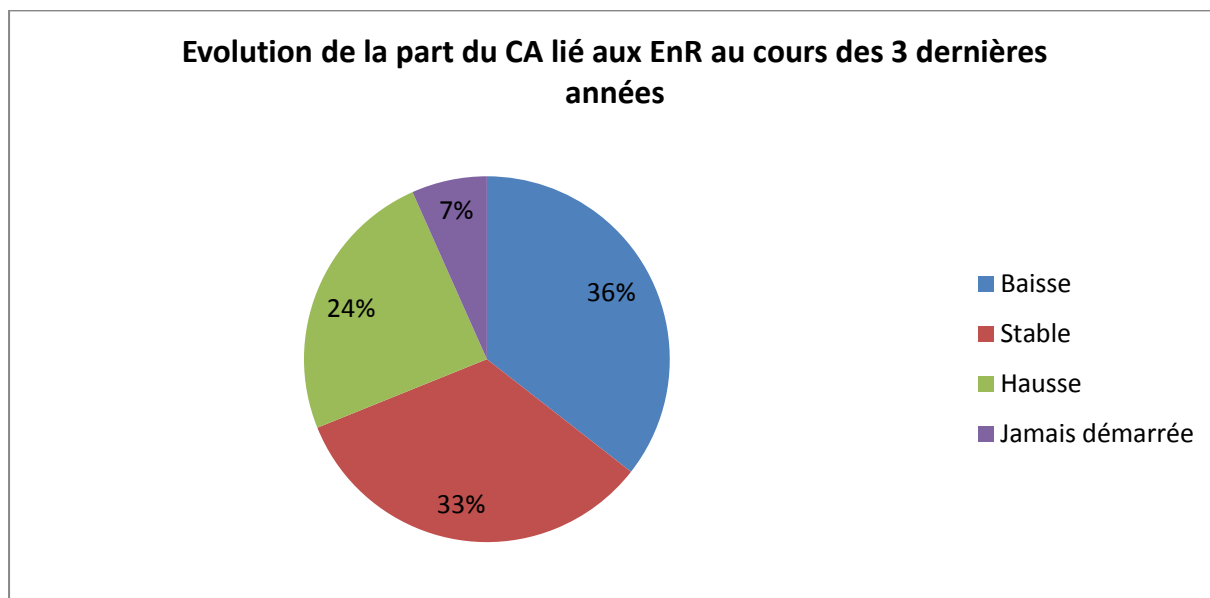
A l'inverse, 36% des entreprises interrogées réalisent 100% de leur chiffre d'affaires en lien avec les EnR.

Part du CA généré par les EnR





Les entreprises de la filière semblent aujourd'hui faire face à un tournant. Pour la première fois depuis son « décollage » dans les années 2000 le secteur fait face à une décroissance du marché. Pour les entreprises interrogées la part du chiffre d'affaires liées aux EnR est en baisse pour 36% d'entre elles. Les entreprises dont la part du chiffre d'affaires liés aux EnR continue de progresser sont des entreprises qui s'appuient soit sur un positionnement différencié soit sur une force commerciale (entreprises rattachées à des groupes).



De nombreux installateurs ont signifié que dans le contexte actuel de crise économique c'était davantage l'activité « cœur de métier » (électricité, plomberie,...) qui leur permettait de maintenir leur chiffre d'affaires que les activités liées aux EnR.

Des entreprises fragiles financièrement

Les analyses suivantes ont été réalisées à partir des données Diane : données disponibles pour 117 entreprises en 2011 et 2010⁷, 108 entreprises en 2009, 71 entreprises en 2005. Il ressort de l'analyse des données financières des entreprises de la filière EnR les éléments suivants.

- L'effet de retournement précédemment constaté se confirme. Sur la période 2005-2009, 75% des entreprises sont en croissance (chiffre d'affaires). Sur la période 2010-2011 elles ne sont plus que 62% (-13 points). Les données disponibles sur 2012 sont peu nombreuses mais montrent une aggravation de la tendance (20 entreprises sur 30 ont vu leur chiffre d'affaires diminuer entre 2011 et 2012).
- Le même effet de retournement est constaté en ce qui concerne la rentabilité.
- Les entreprises positionnées sur le solaire photovoltaïque sont particulièrement touchées par cet effet de retournement.

⁷ Sur les 227 entreprises identifiées lors de la phase de recensement



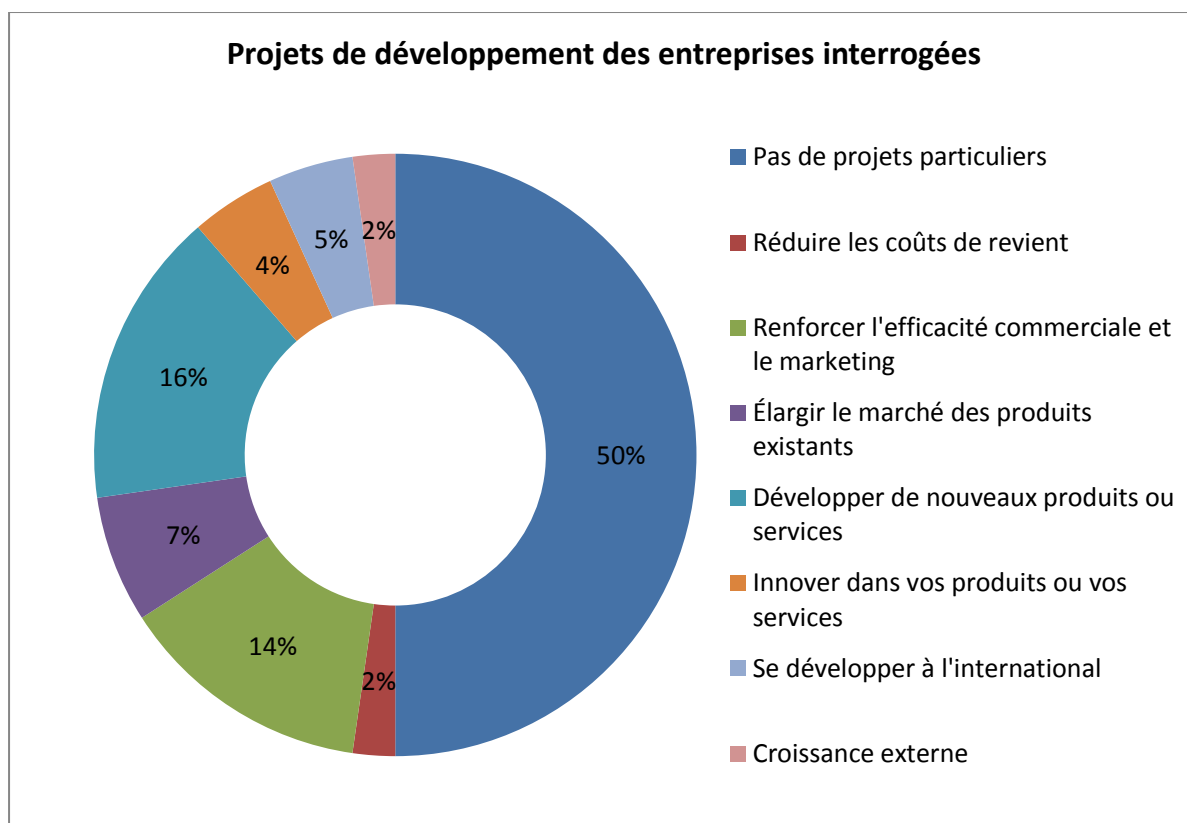
- Des problématiques de « haut de bilan » pèsent sur la capacité des entreprises à générer du développement (en 2011 : 8,5% des entreprises avaient des fonds propres négatifs contre 5,6% en 2005).
- Des problématiques de BFR sont également à signaler signe d'enjeux de positionnement ou de gestion interne.

Il convient cependant de préciser qu'il s'agit de « tendances » et que toutes les entreprises ne sont pas concernées. Certaines (cf. typologie) ont conservé un potentiel de développement important.

Des entreprises attentistes

La moitié des entreprises interrogées n'ont aujourd'hui pas de projet de développement et sont dans une situation d'attente face au manque de stabilité du contexte réglementaire et face aux incertitudes sur l'évolution de la conjoncture.

Parmi les entreprises ayant exprimé des projets, 27% seulement se positionnent sur des projets créateurs de valeur et de perspectives de développement importantes (croissance externe, innovation, international, nouveaux produits ou services).



Emploi et formation : des besoins limités

Au cours des trois dernières années l'impact sur l'emploi de la filière EnR a été faible pour plusieurs raisons :



- Premièrement beaucoup d'entreprises se sont positionnées sur les EnR dans une logique de diversification de leur activité et davantage pour maintenir leur niveau d'activité et leur effectif que pour se développer
- Deuxièmement, le secteur est en perte de croissance depuis 2010.

Parmi les entreprises interrogées 11 (27,5%) ont déclaré un projet de recrutement (cf. ci-après projets de recrutements identifiés). Ces projets de recrutements concernent essentiellement des postes qualifiés (niveau ingénieur ou technicien).

Intitulé du poste	Type de contrat	Nombre
Technicien	CDI	1
Commercial	CDI	1
Ingénieur énergétique thermicien	CDI	1
Ingénieur/technicien thermique et fluide	CDI	1
Monteur maison en bois	CDI	2
Monteur de chaudières	CDI	1
Ingénieur thermicien à temps partiel à court terme puis à temps complet.	CDI	1
Technicien de la très haute tension	CDI	1
Technicien spécialisé en EnR	Apprentissage	1
Technicien électricité	Apprentissage	1
Technicien frigorifique	CDD	1

Par ailleurs 27% des entreprises interrogées déclarent rencontrer des difficultés de recrutement : un pourcentage particulièrement faible. En effet, dans l'enquête BMO (Besoins de Main d'Oeuvre) 2013 réalisée par Pôle Emploi, ce sont 40% des projets de recrutements qui sont jugés difficile. La faiblesse du nombre de projets de recrutement dans le secteur des EnR actuellement contribue à rendre les embauches moins difficiles. Les difficultés exprimées concernent principalement la recherche de profils « polyvalents », une problématique qui n'est pas propre à la filière EnR et que l'on retrouve notamment de manière très prégnante dans le secteur du bâtiment.

A noter cependant, d'importantes vagues de départs à la retraite à venir dans les grands groupes (renouvellement d'un tiers des effectifs d'ErDF).

De la même manière que les entreprises ont exprimés peu de besoins de recrutement, elles sont exprimés peu de besoins de formation :

- L'offre actuelle est satisfaisante. Il semble même parfois que l'offre de formation soit en avance sur les besoins des entreprises. Les étudiants de Polytech EnR bénéficient aujourd'hui une double compétence énergie/TIC mais cette double compétence n'est pas exploitée par les entreprises, ils sont aujourd'hui recrutés pour l'une ou pour l'autre de ces compétences mais pas pour les deux.
- Etant donné le manque de perspectives de développement dans le secteur elles ne souhaitent pas s'investir sur la formation



- Pour les installateurs, la formation est largement aujourd'hui traitée par les fabricants et les distributeurs de matériel. Une situation qui conduit cependant à faire perdurer une logique produit et à ne pas intégrer les besoins du client dans leur ensemble.

Une bonne connaissance des ressources locales :

Les entreprises interrogées ont montré une bonne connaissance des ressources locales malgré le biais qui consiste dans le fait que les entreprises les plus « intégrées » répondent plus que les autres :

- Plus de 50% des entreprises interrogées connaissent le pôle DERBI
- 27,5% sont liés à un réseau EnR
- 75% des entreprises interrogées ont déjà entendu parler de la MD2E.



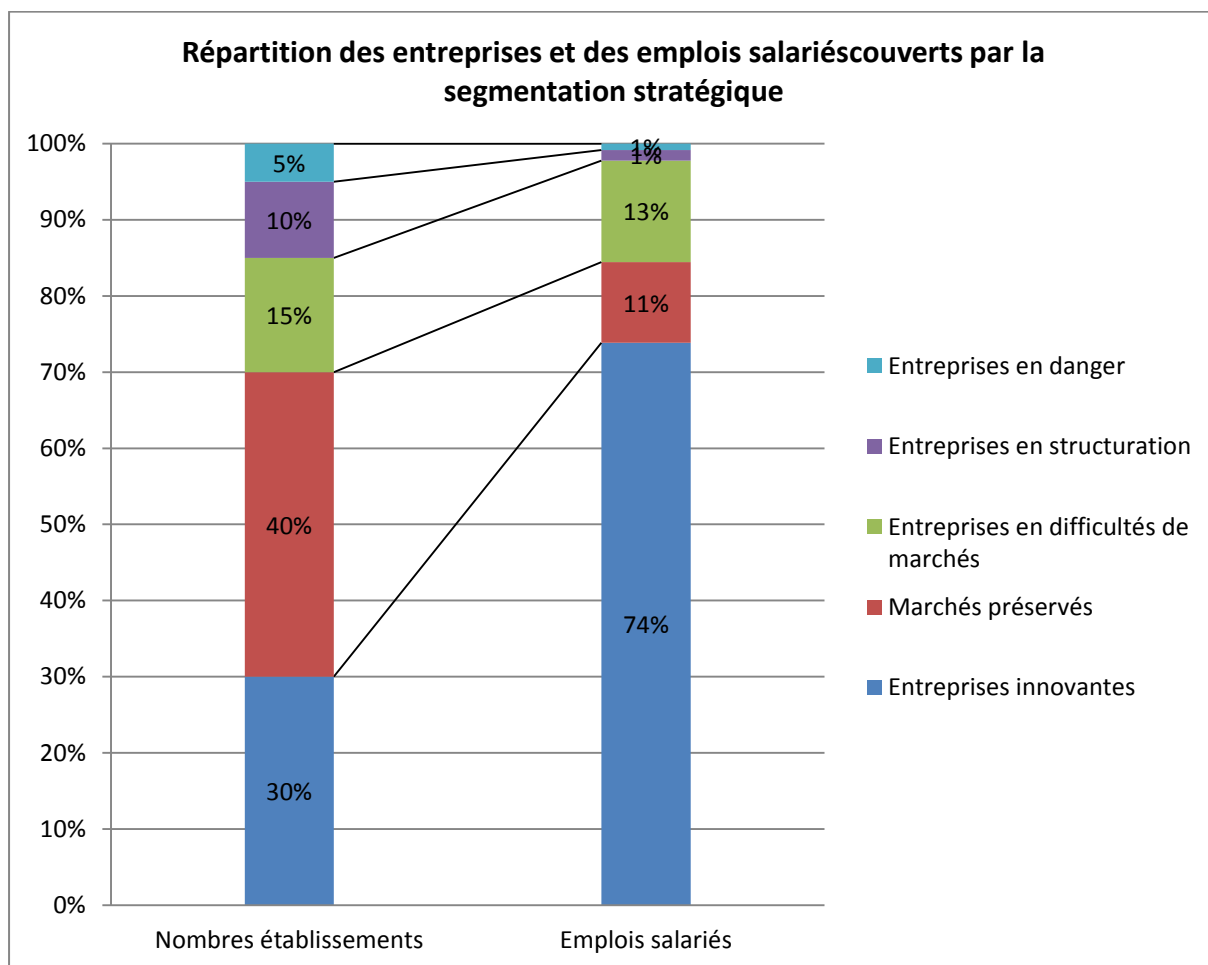
La typologie des entreprises de la filière

Les informations recueillies dans le cadre de l'enquête ont aussi été exploitées au moyen d'une grille d'analyse stratégique mettant en évidence les points forts et les points faibles de chacune des entreprises. À l'échelle territoriale, l'ensemble des « notations » ainsi produites a été exploité afin de produire une segmentation stratégique du tissu productif. Cette segmentation a permis de construire la typologie présentée ci-après

La typologie a été effectuée pour les 20 entreprises de la base productive. Elles se répartissent ainsi en cinq classes :

- Entreprises innovantes
- Entreprises en structuration
- Marchés préservés
- Entreprises en difficultés de marchés
- Entreprises en danger.

Ces dénominations sont définies par les consultants sur la base des caractéristiques dominantes de chaque profil.





Les entreprises innovantes

Points forts:

Le groupe présentant les ressources stratégiques les plus élevées de la typologie

Présence d'équipes R&D en interne

Une stratégie tournée vers la conquête de marchés et l'innovation (internationalisation et grand export, croissance externe)

Une innovation qui différencie ces entreprises de leur concurrence et leur permet de développer leurs parts de marché et leurs marges

Points faibles:

Entreprises innovantes mais qui n'ont pas encore imposé leur leadership à leur concurrence

Une capacité R&D mais parfois entravée par des problèmes de management ou de marketing de l'innovation

Une activité export significative mais qui pourrait se structurer davantage

6 entreprises

Les entreprises en structuration

Points forts:

Offre différenciée

Ressources technologiques et humaines permettant de maintenir cette capacité de différenciation

Points faibles:

Difficultés commerciales : sous développement de la fonction commerciale et marketing

Entreprises de petite taille : le manque de moyens est un frein au développement

Problématique de haut de bilan

Difficultés de marchés - acteur de niches

8 entreprises



Les marchés préservés

Points forts:

Menace de déréférencement client faible ou nulle, malgré leur pression sur les marges ; pas de créances douteuses et faible risque-client

Des marchés qui se maintiennent, comme les parts de marchés

Points faibles:

Aucun management de l'innovation

Pas de capacité de R&D

Pas d'export

Des efforts de modernisation qui ne portent que sur le processus de production

Des sous-traitants de spécialité, voire un début d'intégration de composants ou de services

Des avantages concurrentiels limités, reposant essentiellement sur la qualité de la relation-client

Peu de fonctions managériales

3 entreprises

Les entreprises en difficultés de marché

Points forts:

Des entreprises indépendantes ou des établissements disposant de fonctions de décision significatives sur place

Des marges de manœuvre pour échapper partiellement à la pression sur les prix (les attentes-clients portent aussi sur d'autres facteurs)

Une capacité à intégrer les productions de fournisseurs pour échapper au statut de sous-traitant

Points faibles:

Risque très élevé de déréférencement par les clients

Portefeuille clients très concentré et risqué (à court terme)

Sous-investissement dans la gestion des ressources humaines et des compétences

Pas de compétences managériales hormis le dirigeant

Des parts de marché en régression, même si elles résistent sur certains segments

Des marchés en repli

Pas de savoir-faire distinctif par rapport à la concurrence

2 entreprises



Les entreprises en danger

Points forts:

Points faibles:

Pas de projet stratégique, entreprise subissant les évolutions du contexte

Aucune barrière à l'entrée de nouveaux concurrents ou de nouveaux entrants, pas d'avantage concurrentiel significatif

Pas de capacité d'innovation, ni marketing ni technologique

Surreprésentation des sous-traitants, éventuellement de spécialité

Focalisation des clients sur le critère-prix, parfois même sans que la qualité ou la réactivité ne puisse servir de critère d'entrée

Acteurs sans visibilité commerciale forte, hors de leur portefeuille client actuel

Fonction commerciale parfois portée par le dirigeant seul

Pression concurrentielle très forte menaçant la survie de ces entreprises

Des situations financières extrêmement dégradées (nombreux cas de fonds propres négatifs ou en chute)

Des dirigeants sans maîtrise de l'entreprise, cherchant souvent à vendre

1 entreprise

Les éléments à retenir :

- Un marché aujourd'hui en décroissance et des relais de croissance faible : faible présence à l'export et peu de projets de développement exprimés
- Un marché dépendant de l'action publique et du marché résidentiel
- La présence sur le territoire d'entreprises « à potentiel »

Les enjeux :

- Des nouveaux modèles de développement à trouver plus indépendant des décisions réglementaires
- La recherche de nouveaux relais de croissance (export, offre différenciée...)



4. Synthèse et enjeux

Les travaux réalisés ont permis de montrer que malgré des éléments contextuels favorables au développement des EnR sur le bassin d'emploi (volontarisme politique, présence d'un pôle de compétitivité...) la filière se trouve aujourd'hui dans une situation complexe :

- La filière doit aujourd'hui faire face à un marché en stagnation voire en décroissance et à une remise en cause son modèle développement aujourd'hui très dépendant à la fois de l'action publique et des décisions réglementaires mais également d'un marché strictement résidentiel.
- La filière n'existe pas en tant que telle. Il n'y a pas de sentiment d'appartenance, son hétérogénéité, son développement rapide et récent, le poids des petites entreprises... contribuent à faire la filière des EnR quelque chose qui n'est pas vécu par les entreprises.

La filière des EnR doit donc devenir une filière comme les autres dans le sens où :

- Elle doit trouver de nouveaux modèles de développement auto-portés c'est à dire trouver la capacité à générer son propre développement. Cela peut passer par une montée en valeur ajoutée et en capacité commerciale.
- Elle doit créer une reconnaissance entre pairs et une envie d'échanger sur des enjeux communs.

Les opportunités existent. Des gisements et les relais de croissance sont notamment identifiés :

- A l'articulation entre EnR/TIC et plus généralement au croisement avec d'autres domaines de compétences. Ces modèles hybrides relèvent cependant encore de quelques rares expériences
- A l'export.

Enfin le bassin d'emploi de Perpignan doit être attentif à préserver son expertise et son avance dans le domaine des EnR.

Forces

- Un soutien politique
- La présence de nombreuses "ressources" et partenaires
- Un territoire "en avance" qui dispose d'une expertise spécifique sur les EnR
- La présence d'entreprises à potentiel

Faiblesses

- Un marché dépendant des décisions réglementaires
- Un marché peu présent à l'export
- Pas de sentiment d'appartenance à la filière
- La faiblesse de l'approche commerciale



Menaces

- Maintien de la dépendance à l'action publique et au marché résidentiel
- Pas de mobilisation des entreprises
- Perte de l'avance du territoire dans le domaine des EnR

Opportunités

- Le renforcement de l'animation de la filière
- Le développement de partenariats entre les entreprises de la filière
- La création d'offres "packagées" pouvant être "vendues" en dehors du territoire
- Le développement d'offres hybrides au croisement de plusieurs domaines de compétences
- Le développement à l'export



5. Proposition

5.1. Identification des pistes d'actions

L'objectif du plan d'actions vise générer une dynamique de filière au sein du collectif des entreprises repérées comme « apparentées » au secteur des énergies renouvelables, c'est-à-dire ayant tout ou partie de leur activité économique liée à ce secteur.

Un objectif qui se décline également dans le temps et qui cherche :

- A court terme à assurer la pérennisation du tissu économique et des emplois
- A moyen terme à préparer l'avenir.

Les moyens d'actions envisagés se concentrent autour :

- De l'animation de la filière et de l'appui aux entreprises
- De l'émergence d'offre packagée pour viser de nouveaux marchés
- De l'accès au marché international et au développement de projets mixtes
- De la création d'entreprises

Le plan d'actions peut dégager 10 pistes d'intervention :

- 1) Accompagner les entreprises
- 2) Promouvoir les démarches qualité
- 3) Définir un contrat de progrès pour la filière afin de viser de nouveaux marchés
- 4) Stimuler l'émergence d'offres à valeur ajoutée
- 5) Accompagner les entreprises dans l'accès à l'export
- 6) Stimuler l'émergence d'offres à la jonction entre les EnR et l'économie numérique
- 7) Initier le développement d'offres groupées
- 8) Renforcer l'approche conseil et commerciale
- 9) Stimuler la création d'entreprises
- 10) Observer la filière pour la rendre autonome

Ces pistes peuvent être regroupées sous 4 grands axes :

- 1) Accompagner les entreprises de la filière
- 2) Développer de nouveaux marchés
- 3) Stimuler la création d'entreprise
- 4) Observer et suivre le développement de la filière



Accompagner les entreprises de la filière

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">› Fédérer les acteurs au tour des entreprises de la filière pour les accompagner, organiser le suivi des entreprises fragiles et le rendre plus efficace› Eviter les pertes d'emplois et les disparitions d'entreprises› Favoriser le sentiment d'appartenance à une même filière› Développer la confiance des clients vis à vis du secteur, par des démarches qualités
Cible	Toutes les entreprises de la filière
Descriptif	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'un comité de suivi partenarial (partage d'informations)- Mise en place de suivi personnalisé à la demande de l'entreprise pour les questions RH (GPEC)- Repérage des entreprises fragiles- Aide au diagnostic RH et financier, individuellement, pour les entreprises les plus fragiles- Animation du Club EnR (Veille Info, partage d'expériences, échanges entre entreprises)
Pilote	MD2E/Etat/consulaires/PMCA
Partenaires	Région DERBI Conseil général Codefi Pôle Emploi Banque de France BPIfrance OPCA Organisations professionnelles
Avancement	Action nouvelle pour le secteur mais déjà menée sur le territoire pour d'autres filières (ex : nautisme)



Développer de nouveaux marchés

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">› Stimuler l'émergence d' offres à valeur ajoutée› Renforcer le lien entre acteurs de la R&D et acteurs du développement économique› Développer une expertise exportable› Stimuler l'émergence d'offres à la jonction entre les EnR et l'économie numérique› Permettre aux entreprises d'accéder aux nouveaux marchés› Améliorer la capacité des entreprises à répondre aux attentes des clients et aux enjeux de la transition énergétique› Inciter les entreprises à développer des compétences commerciales
Cible	Toutes les entreprises de la filière
Descriptif	<ul style="list-style-type: none">- Mise en relation avec des distributeurs, appui sur des salons spécialisés, veille marché pour aider les entreprises à exporter- Mises en relations entre entreprises EnR (ou non) et des porteurs de projets pour partenariats- Renforcement des structures/dispositifs (type incubateur ou cluster) permettant d'accompagner l'émergence de projets mixtes- Appui à la recherche de marchés (salons, identification de donneurs d'ordres...)- Formations et appui au montage de groupements et à la mise en place d'une offre commune (offre clef en main)- Accompagnement à la réponse aux appels d'offres ou appels à projets
Pilote	DERBI/PMCA/UPVD/ADEME/Club EnR66
Partenaires	MD2E Consulaires Organisations professionnelles Direccte Région Conseil général
Avancement	Expérimentation



Stimuler la création d'entreprises

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">› Stimuler la création d'entreprises en amont› Permettre à de jeunes créateurs de tester leur activité› Rendre le territoire attractif pour les porteurs de projets› Favoriser le développement local de la filière
Cible	Etudiants Porteurs de projets Entreprises innovantes
Descriptif	<ul style="list-style-type: none">› Mise en place de modules de formation pour donner envie aux étudiants de créer leur entreprise et stimuler leur créativité› Réalisation d'une étude de faisabilité pour un incubateur› Fertilisation d'offres croisées à la jonction des EnR et du Numérique
Pilote	Agence de développement économique/DERBI/PMCA/MD2E
Partenaires	Réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises Consulaires UPVD IMERIR IMEDER PolyEnR Pépinières d'entreprises
Avancement	Actions déjà en cours à poursuivre et amplifier



Observer et suivre le développement de la filière

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">› Construire un observatoire de la filière› Tenir à jour les données du secteur
Cible	› Toutes les entreprises de la filière
Descriptif	<ul style="list-style-type: none">› Suivi des inscriptions INSEE pour connaître les créations et le nombre d'entreprises sur le territoire, par activité et nombre d'emplois› Suivi de 10 entreprises créées dans les EnR depuis 2010, pendant un an.› Mise en place de questionnaires RH› Analyse des forces et freins au développement
Pilote	MD2E/Pole emploi
Partenaires	CCI DERBI Club EnR
Avancement	Action nouvelle



5.2. La hiérarchisation

Certaines actions parmi celles proposées sont davantage prioritaires que les autres parce que leur impact sur les enjeux identifiés est particulièrement fort, parce que rien n'existe sur le sujet, parce que leur mise en œuvre n'est pas trop difficile... Un travail de hiérarchisation a été réalisé sur la base d'une analyse de la complexité et de l'impact des actions envisagées (grille ci-dessous).

Complexité ↑	Non prioritaire - exclure	Chercher à réduire l'aléa ou la complexité
	Actions envisageables si elles confortent celles qui présentent les impacts les plus élevés	Actions et cibles prioritaires
		Impact →

La notation est comprise entre 1 (très négative) et 5 (très positive). Plus le total est élevé plus l'action est réputée faisable ou intéressante en termes d'impacts. A l'inverse, plus le score est faible plus l'action est difficile à mettre en œuvre ou plus ses impacts semblent limités. Les critères retenus pour mesurer la faisabilité d'une action sont :

- Le coût : Il tient compte de la dimension du public-cible et des moyens d'ingénierie à mobiliser
- La complexité technique la « simplicité » (difficulté) est surtout influencée par la mobilisation des entreprises : note faible pour l'accompagnement des entreprises fragiles et l'appui au positionnement sur de nouveaux marchés (modèles hybrides, export)
- L'importance du partenariat (plus les partenaires sont nombreux plus l'action sera difficile à réaliser)

Les critères retenus pour mesurer l'impact de l'action concerne :

- Le degré de latence entre la réalisation de l'action et la production des effets
- L'ampleur des effets
- L'aléa, c'est-à-dire la probabilité que les effets se produisent ou non

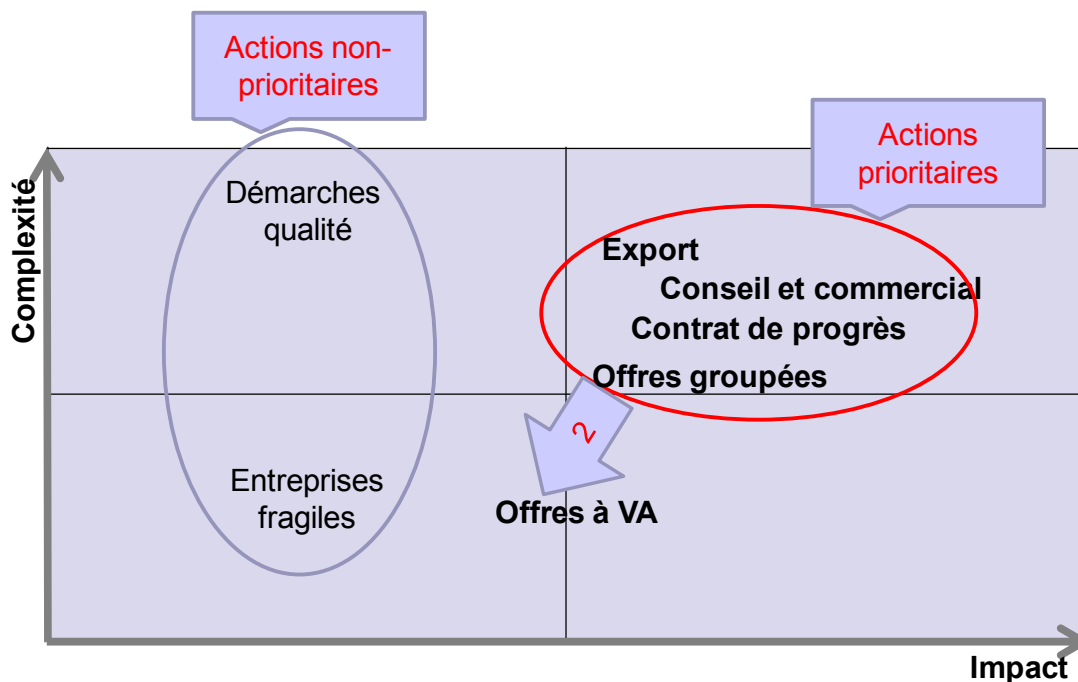


Notation de 1 à 5	Complexité				Impact			
	Coût limité	Simplicité	Partenariat mobilisable	Faisabilité totale	Rapidité des effets	Effet	Probabilité d'efficacité	Impact total
Entreprises fragiles	3	1	2	6	3	1	2	6
Contrat de progrès	2	3	4	9	2	4	3	9
Offres groupées	4	2	4	10	3	4	3	10
Offres à valeur ajoutée	1	2	1	4	1	5	3	9
Conseil et commercial	4	2	4	10	4	3	2	9
Démarches qualité	5	4	4	13	1	1	2	4
Export	3	4	4	11	3	3	4	10

Si l'on place les actions sur la matrice en fonction de leurs notations, quatre actions se distinguent comme étant davantage prioritaires que les autres :

- L'appui à l'export
- L'approche conseil et commercial
- Le contrat de progrès
- Les offres groupées

Elles permettent à la fois de poser un cadre stratégique, de fédérer les entreprises, de mettre en place des prestations d'appui nouvelles et à forte valeur ajoutée et de renforcer la dynamique actuelle d'animation. Elles permettraient ainsi de poser les bases de confiance et de coopération nécessaires à l'engagement des dirigeants de TPE/PME dans des actions plus exigeantes (ex : offres à valeur ajoutée). Quant à l'appui aux démarches qualité, il est déjà assuré par les organisations professionnelles et la MD2E et les impacts sont faibles. Enfin, l'appui aux entreprises fragiles est aléatoire et peut s'appuyer sur des outils existants.





6. Annexes

Listes des personnes interrogées

Interlocuteur	Structure	Fonction
Gilles Charier	Pôle DERBI	Directeur
Céline Vachey	ADEME L-R	Coordinatrice énergie
Georges Guillaumot	PMCA	Directeur du développement économique
Cédric Bañeras	PMCA	Responsable de la filière EnR
Jean-Jacques Marti	CCI Perpignan	Responsable observatoire et études économiques
André Joffre	Tecsol Pôle DERBI Club EnR 66 CCI Perpignan	Directeur Président Président Vice-président
Mélanie Sidos	CRCI L-R	Chargée de mission environnement
Carine Brugière	Transferts L-R	Responsable EnR
Nicolas Trillaud	Conseil régional L-R	Chargé de mission plan climat et observatoire de l'énergie
Thomas Taravel	FFB P-O	Secrétaire général
Yves NGoma	Pôle Emploi	Responsable d'équipe
Frédéric Gouill	AFPA	Directeur territorial
Adrien Toutant	Polytech EnR	Responsable des études



Liste des NAF identifiées

Code NAF	Libellé NAF
0161Z	Activités de soutien aux cultures
02.10Z	Sylviculture et autres activités forestières
02.20Z	Exploitation forestière
02.40Z	Services de soutien à l'exploitation forestière
23.19Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
23.20Z	Fabrication de produits réfractaires
23.32Z	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite
23.43Z	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
24.20Z	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
24.51Z	Fonderie de fonte
25.11Z	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
25.21Z	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
25.29Z	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
25.30Z	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
25.62A	Décolletage
25.62B	Mécanique industrielle
25.73B	Fabrication d'autres outillages
25.99B	Fabrication d'autres articles métalliques
26.11Z	Fabrication de composants électroniques
26.12Z	Fabrication de cartes électroniques assemblées
26.51B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
27.11Z	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
27.12Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
27.20Z	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
27.32Z	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
27.33Z	Fabrication de matériel d'installation électrique
27.52Z	Fabrication d'appareils ménagers non électriques
27.90Z	Fabrication d'autres matériels électriques
28.11Z	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
28.12Z	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques
28.13Z	Fabrication d'autres pompes et compresseurs
28.21Z	Fabrication de fours et brûleurs
28.25Z	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
28.99B	Fabrication d'autres machines spécialisées
33.11Z	Réparation d'ouvrages en métaux
33.12Z	Réparation de machines et équipements mécaniques



33.13Z	Réparation de matériels électroniques et optiques
33.14Z	Réparation d'équipements électriques
33.19Z	Réparation d'autres équipements
33.20A	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
33.20B	Installation de machines et équipements mécaniques
33.20C	Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels
33.20D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels
35.11Z	Production d'électricité
35.12Z	Transport d'électricité
35.13Z	Distribution d'électricité
35.14Z	Commerce d'électricité
35.21Z	Production de combustibles gazeux
35.22Z	Distribution de combustibles gazeux par conduites
35.23Z	Commerce de combustibles gazeux par conduites
35.30Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
37.00Z	Collecte et traitement des eaux usées
38.11Z	Collecte des déchets non dangereux
38.21Z	Traitement et élimination des déchets non dangereux
38.32Z	Récupération de déchets triés
39.00Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets
41.20A	Construction de maisons individuelles
41.20B	Construction d'autres bâtiments
42.21Z	Construction de réseaux pour fluides
42.22Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications
43.12B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse
43.13Z	Forages et sondages
43.21A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux
43.21B	Travaux d'installation électrique sur la voie publique
43.22A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
43.22B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
43.29A	Travaux d'isolation
43.29B	Autres travaux d'installation n.c.a.
43.91B	Travaux de couverture par éléments
43.99A	Travaux d'étanchéification
43.99C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
43.99D	Autres travaux spécialisés de construction
46.12B	Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques



46.13Z	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
46.18Z	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
46.19B	Autres intermédiaires du commerce en produits divers
46.69A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique
46.69B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers
46.71Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de combustibles et de produits annexes
46.72Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux
46.73A	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction
46.74B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage
46.90Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé
47.78B	Commerces de détail de charbons et combustibles
47.78C	Autres commerces de détail spécialisés divers
47.91B	Vente à distance sur catalogue spécialisé
62.01Z	Programmation informatique
62.02A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
62.03Z	Gestion d'installations informatiques
62.09Z	Autres activités informatiques
71.11Z	Activités d'architecture
71.12B	Ingénierie, études techniques
71.20B	Analyses, essais et inspections techniques
72.19Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
74.90B	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses



Liste (anonymisée) des entreprises interrogées

Ville	Libellé activité	Effectif
-	Distribution d'électricité	300
RIVESALTES	Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	91
CALCE	Traitement et élimination des déchets non dangereux	88
PERPIGNAN	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	70
CANOHES	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	43
PERPIGNAN	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage	26
PERPIGNAN	Ingénierie, études techniques	20
TOULOUGES	Ingénierie, études techniques	17
PIA	Travaux d'étanchéification	15
RIVESALTES	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	11
PERPIGNAN	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	10
CANET EN ROUSSILLON	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	9
CABESTANY	Autres travaux spécialisés de construction	8
PERPIGNAN	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	8
CLAIRA	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	8
THUIR	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	7
CANET EN ROUSSILLON	Ingénierie, études techniques	7
PERPIGNAN	Activités d'architecture	6
TROUILLAS	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	6
SAINT ESTEVE	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	6
LE SOLER	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	4
SALEILLES	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage	4
LE SOLER	Ingénierie, études techniques	4
ST LAURENT DE LA SALANQUE	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	4
TOULOUGES	Ingénierie, études techniques	3
CABESTANY	Ingénierie, études techniques	3
SAINT ESTEVE	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	3
SALEILLES	Forages et sondages	3
PERPIGNAN	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	3
PERPIGNAN	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	2
MILLAS	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	2



BAGES	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	2
PERPIGNAN	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	2
LE SOLER	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	1
TROUILLAS	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	1
PERPIGNAN	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	1
ESPIRA DE L'AGLY	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	1
PERPIGNAN	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	1
SAINT ESTEVE	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	1
TORREILLES	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	1
PERPIGNAN	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	1
CLAIRA	Fabrication d'autres machines spécialisées	0
PERPIGNAN	Ingénierie, études techniques	32
-	Distribution de combustibles gazeux par conduites	60
ST FELIU D'AVALL	Nettoyage courant des bâtiments	3



Bibliographie/webographie

- *Plan d'actions B-Green 2011-2014* – Maison de l'emploi et de l'entreprise du bassin de Perpignan
- *Diagnostic et perspectives à horizon 2014 dans le bâtiment et les énergies renouvelables sur le bassin d'emploi de Perpignan* – Maison de l'emploi et de l'entreprise du bassin de Perpignan - Edition de l'observatoire 2011.
- *Energie renouvelables et maîtrise de l'énergie en Languedoc Roussillon : quels emplois, quelles formations pour demain ?* Enjeux N°10 – OREF Languedoc Roussillon - octobre 2010
- *Marchés, emplois et enjeu énergétique des activités liées à l'amélioration de l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables : situation 2010-2011 – prévisions 2012* – ADEME - novembre 2012
- *La « bulle » des formations environnementales* - Bref du CEREQ n°289 juillet 2011
- *Plan Climat Energie Territorial de PMCA et de Perpignan* – PMCA - septembre 2012
- *Projet de Schéma Régional Climat Air Energie en Languedoc-Roussillon* – Région L-R- 2012
- *Panorama Energies Renouvelables* – DREAL – mars 2011
- *Potentiel de production d'électricité d'origine solaire du Languedoc-Roussillon* – DREAL – juin 2011
- *Première évaluation du potentiel "solaire photovoltaïque" du département des Pyrénées-Orientales* – DREAL – mai 2011
- *Potentiel de production d'électricité d'origine solaire du Languedoc-Roussillon* – DREAL- mai 2011
- *Etat de l'art des énergies renouvelables secondaires en Languedoc-Roussillon* – DREAL – juillet 2011
- *Evaluation du potentiel hydroélectrique mobilisable dans la région Languedoc-Roussillon* – DREAL – janvier 2011
- *Etude énergétique de la région Languedoc-Roussillon* – DREAL – 2011
- *Réalisation d'une étude régionale relative à la valorisation énergétique de la biomasse dans le cadre de l'élaboration du schéma régional des énergies renouvelables du Languedoc-Roussillon* – ADEME – mars 2011
- <http://www.qualit-enr.org>
- www.ademe.fr
- <http://www.enr66.com>
- www.enr.fr
- <http://www.be66.fr>
- <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>
- <http://www.ecobatplr.org>
- <http://www.cerbtplr.fr>